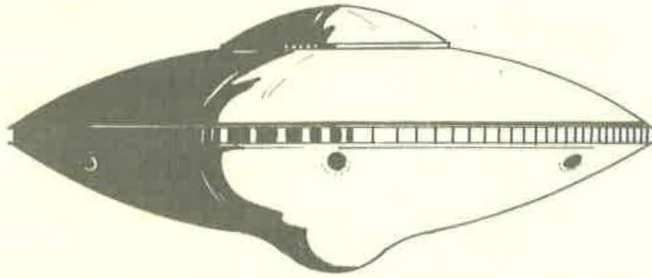


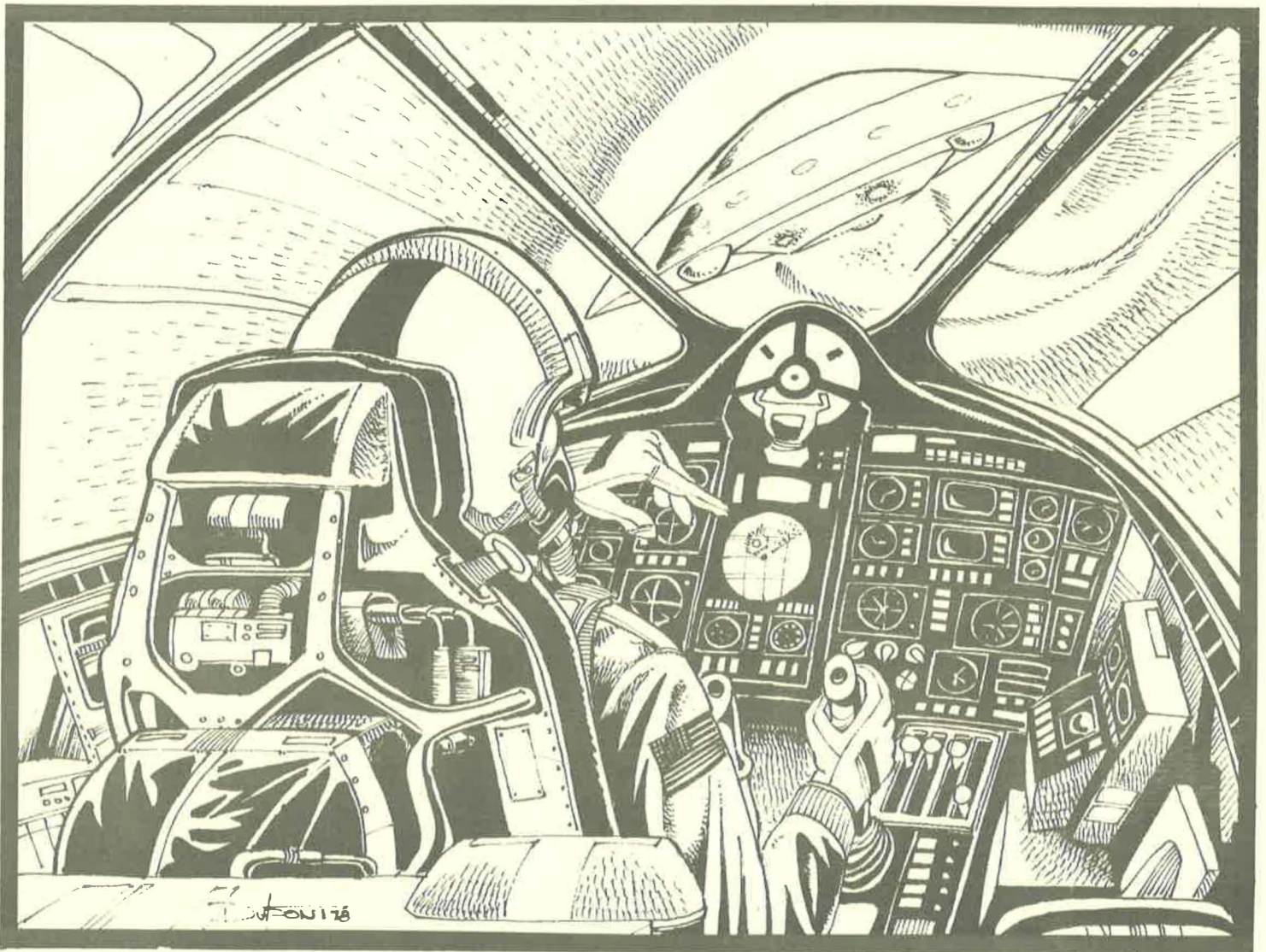
UFO • QUEBEC

\$1.25

INFORMATIONS
RECHERCHES



15



SOMMAIRE



ENQUETES AU QUEBEC	PAGE	4
U.F.O A VICTORIA.....	PHILIPPE BLAQUIERE	PAGE 4
UN U.F.O GEANT	PHILIPPE BLAQUIERE	PAGE 6
NOUVELLE ZELANDE :LA VAGUE DE 1909 ...	JEAN SIDER	PAGE 7
CATALOGUE U.F.O.-QUEBEC		PAGE 11
DOSSIER PHOTO EXCLUSIF.....	WIDO HOVILLE	PAGE 16
CES O.V.N.I QUI N'EXISTENT PAS.....	MARC LEDUC.....	PAGE 22
STATISTIQUES PARTIELLES POUR L'ANNEE 1975	MARC LEDUC.....	PAGE 24
DESSIN DE LA COUVERTURE :JACQUES DUPONT		



UNE CROIX DANS LE CARRE INDIQUE QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.

UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

LA CORPORATION

H9G 2H5

U.F.O.-QUEBEC



La corporation UFO-QUEBEC est une association à but non lucratif, dirigée par les membres fondateurs qui sont aidés par des collaborateurs. L'organisation fait une étude du phénomène des objets volants non identifiés et les résultats de ces recherches sont publiés dans la revue trimestrielle UFO-QUEBEC.

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATION

DIRECTEUR : Marc Leduc, coordinateur des secteurs, chargé des relations publiques au Québec, et administrateur.

PRESIDENT : Wido Hoville, superviseur des finances et chargé des relations internationales.

VICE-PRESIDENT : Philippe Blaquièrre, chargé des relations avec les collaborateurs

SECRETARE : Norbert Spehner, responsables des publications.

SECTEURS D'ACTIVITES DE LA CORPORATION

REDACTION DE UFO-QUEBEC : Rédacteur en chef : Norbert Spehner
Comité de rédaction : Claude McDuff, Wido Hoville, Philippe Blaquièrre et Marc Leduc.

ABONNEMENTS : Paul Blaquièrre

COURRIER : Wido Hoville (répartition)

ARCHIVISTE : Jean-Louis Blaquièrre

RENSEIGNEMENTS GENERAUX : Claude Mc Duff

TRADUCTION : Georges Ethier

COMPTABILITE : Pierre Smith

RESEAU : Philippe Blaquièrre

ENQUETES : Wido Hoville, Marc Leduc, Jeff Holt, Don Donderi, Philippe Blaquièrre.

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES : Marcel Constantin, Don Donderi

PHOTOGRAPHES : Guy Tardif, Norbert Spehner.

ABONNEZ-VOUS



15

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

REDACTEUR EN CHEF:
NORBERT SPEHNER

COMITE DE REDACTION :
MARC LEDUC
CLAUDE MAC DUFF
WIDO HOVILLE
PHILIPPE BLAQUIERE

LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS, LETTRES ET RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEVANT ÊTRE PUBLIÉS, DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS À L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC B.P. 53
DOLLARD DES ORMEAUX P.Q.
CANADA H9G 2H5

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec à Montréal.
Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Canada à Ottawa.

TARIF DES ABONNEMENTS :

Abonnement régulier : \$5
4 numéros (1 an)

Abonnement de soutien : \$10
4 numéros (1 an)

Europe : ajouter \$1 (bateau)
ajouter \$2 (avion)

Les chèques et mandats doivent être libellés à l'ordre de UFO-QUEBEC. Europe: mandats internationaux.

Faites parvenir les abonnements à l'adresse suivante :

UFO-QUEBEC ABONNEMENTS
361 LE CORBUSIER
BELOEIL P.Q. J3G 3N8

N'oubliez pas de mentionner à partir de quel numéro votre abonnement doit commencer. Sauf avis contraire, l'abonnement commence avec le numéro courant.

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE GRATUITEMENT EN ECHANGE D'AUTRES PUBLICATIONS DU MEME GENRE.

PUBLICITE : 653 77 67

Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits qui ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou de la corporation.

© 1978 UFO-QUEBEC

EDITORIAL

I S S N 0 3 1 7 - 9 3 1 1 TROISIEME TRIMESTRE

SEPTEMBRE 1978

Tout d'abord, quelques mots sur ce numéro 15 dont le sommaire, à première vue est assez peu varié. La raison de cet état de chose : les articles publiés dans ce numéro sont d'une longueur inhabituelle. L'étude historique de Jean Sider, sur une vague d'OVNI en Nouvelle Zélande, en 1909, occupe cinq pages, et le dossier-photo, dans lequel Wido Hoville ré-examine la photo de Michel Imbeault, à la lueur de nouveaux développements, occupe un bon six pages !

Cela a eu pour conséquence malheureuse, la suppression provisoire de rubriques importantes comme celle des activités du groupe et le courrier des lecteurs. En ce qui concerne les activités de la Corporation, il n'y a guère de répit pour les membres, constamment sollicités pour participer à des émissions de TV, de radio ou pour tourner des films. Lors d'un voyage en Europe, Wido Hoville a rencontré Christiane Piens, Maurice de San et René Fouéré. Marc Leduc, pour sa part, a représenté la Corporation U.F.O.-Québec au Festival Aéronautique d'Alma.

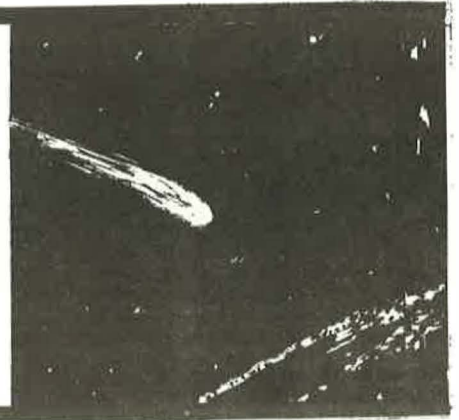
Au chapitre du courrier, je dois signaler que nous avons reçu plusieurs lettres intéressantes que je ne peux publier faute de place. Je pense, en particulier, à une lettre de Daniel Girard, de Rawdon, dans lequel ce correspondant me faisait part de ses réflexions après la lecture de divers ouvrages sur les OVNI. Il en ressort que notre correspondant, comme beaucoup d'autres lecteurs, ne sait plus trop à quel saint... ou à quel auteur se vouer, les thèses se suivant et ne se ressemblant pas. Effectivement, à lire l'abondante littérature ufologique, on se trouve confronté avec toutes sortes de théories, le plus souvent contradictoires, ou incompatibles. Face à cet amas d'informations pas toujours exactes, le lecteur doit faire preuve d'esprit critique. Mon avis est qu'aucun livre ne contient La Vérité sur les OVNI... Mais tous peuvent alimenter notre propre réflexion. A nous de faire le tri, d'élaborer nos propres théories, à partir de cette masse de données. Ma position personnelle me fait toutefois pencher en faveur des thèses qui accréditent l'existence du phénomène OVNI. L'expérience m'a prouvé qu'il y avait plus de mauvaise foi, d'aveuglement et de mensonge dans l'autre camp, même si les auteurs pro-soucoupes se laissent parfois aller à de malheureuses fantaisies tout à fait anti-scientifiques. Seule l'expérience personnelle nous apportera les réponses satisfaisantes et, comme disait Cocteau... tout le reste est littérature !

Dans l'éditorial du numéro 14 je promettais un peu légèrement que nos collaborateurs auraient bientôt le questionnaire d'enquête. Aujourd'hui cette promesse peut se réaliser puisque le questionnaire tant attendu a été donné à l'imprimerie en même temps que le numéro 15. D'ici quelques jours, au plus tard, vous aurez donc ce questionnaire entre vos mains.

Un dernier mot, à propos du courrier. Il est inutile de m'écrire personnellement (sauf pour des commentaires...) car il m'est impossible de répondre à vos lettres. Responsable de la publication de deux magazines, enseignant à temps plein, je ne dispose malheureusement pas de 28 heures par jour. Mes collègues se feront un plaisir de vous répondre si vous avez des questions au sujet de la revue ou de la Corporation. Et, si nécessaire, ils me transmettront l'information pertinente.

Norbert Spehner

ENQUÊTES AU QUEBEC



U.F.O. A VICTORIA

Philippe Blaquière

SOURCE : CLAUDE MAC DUFF



Introduction

Ce qui suit est un cas bien détaillé d'une observation du type " Rencontre Rapprochée du Premier Type ", faite par une famille montréalaise lors d'un voyage à Victoria, sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Nos deux principaux témoins, âgés de 35 ans, sont les parents de deux enfants, et nous demandant l'anonymat.

Normand a dix-neuf années de scolarité et travaille présentement au S.G.M.E., au Ministère de l'Éducation.

Marie a quinze ans de scolarité et elle est présentement enseignante.

FICHE TECHNIQUE

DATE : mardi, le 18 juillet 1978.

HEURE : 23 H 40, heure du Pacifique.

DURÉE DE L'OBSERVATION : 8 à 10 secondes.

PROBABILITE : 8

ÉTRANGÈTE : 8

TYPE : R. R. No. 1.

NOMBRE D'OVNI : 1

NOMBRE DE TÉMOINS : 2

LIEU : Victoria, rue Springfield, Colombie-Britannique, Canada.

Fin juillet, Claude Mac Duff recevait un coup de téléphone d'une dame de Montréal qui revenait d'un voyage à Victoria, sur la côte du Pacifique. Constatant que ces voyageurs avaient été témoins d'une observation du type R.R. # 1, il demanda à cette dame de bien vouloir me téléphoner pour me donner tous les renseignements relatifs à cette observation. Suite à cette conversation, je recevais dans les jours qui suivirent un rapport détaillé que me faisait parvenir son époux, Normand.

RECIT DU TÉMOIN

" Il y a moins d'un mois, ma femme et moi avons été témoins du passage d'un OVNI dans le ciel de Victoria (C. B.). Cela s'est produit mardi le 18 juillet, vers 23 H 40, heure de la côte du Pacifique. Sans crainte de m'éligner de la vérité, je peux avancer que cette " apparition " a duré entre huit et dix secondes.

Nous étions chez des amis, rue Springfield. Pour un soir — j'évitais de remonter ici jusqu'au déluge —, nous faisions du camping dans une maison, ma femme et moi. Donc, à ce moment-là, pendant que dans la pièce les enfants dormaient, nous préparions nos sacs de couchage. En fait, agencouillé, je déroulais mon sac de couchage. J'étais à droite de la fenêtre.

Mon attention fut attirée du côté de la fenêtre (partie supérieure gauche) par ce qui m'a d'abord semblé être un très gros avion tout illuminé. En fait, il n'y avait que les ailes qui me semblaient illuminées (mais quelle " quantité " de lumière !). Cela prit bien deux bonnes secondes avant que je ne subisse un choc, avant que je ne réalise qu'il n'y avait que des ailes (sans fuselage, etc.). J'avais cru apercevoir un avion qui nous laissait voir son ventre et ses ailes en forme de croix lorsqu'il tournait ou passait au-dessus de nos têtes. Mais là, il n'y avait que des ailes, illuminées entièrement; aucun bruit, aucun son. Et puis, cela était énorme.

Je me suis relevé pour me précipiter vers la fenêtre en invitant ma femme, Marie, à venir voir une " soucoupe volante ". A cet instant précis j'étais certain qu'il ne s'agissait pas d'un avion, ni d'un hélicoptère ou d'un hydravion, ni d'un dirigeable, etc.

Avant que ma femme ne jette un coup d'œil par la fenêtre, " l'objet-volant-énorme-illuminé " venait de quitter sa position quelque peu verticale (diagonale) pour se coucher, pour se mettre à l'horizontale. Trois secondes s'étaient écoulées depuis le début de l'apparition.

Et pendant sept secondes environ, nous avons vu l'OVNI voler lentement devant nous (de gauche à droite, i.e. du sud au nord), pour ensuite disparaître des arbres touffus, à l'extrême droite du champ de vision que nous offrait la fenêtre. Appareils-photo et ciné-caméra étant dans notre auto, nous n'avions pas le choix : il fallait observer l'OVNI le mieux possible et en retenir le plus grand nombre de détails possibles .

Mais voilà, cela n'est pas facile. La nuit n'était pas opaque, mais la Lune n'y était pas. Toutefois, la lumière —qui était entièrement blanche et non éblouissante— se découpait nettement sur le ciel et nous permettait ainsi de bien saisir les contours de l'OVNI et même de deviner une masse sombre composant la partie supérieure de l'objet volant. Quant à la masse totale de l'OVNI (masse sombre PLUS masse éclairée), elle avait une longueur de 8 ou 9 pouces à travers l'écran de la fenêtre.

Au cours de cette " vision ", comme il était probant que l'objet allait disparaître, me sentant déjà au bord de la frustration, je me suis alors attardé sur deux points en particulier : la forme de la lumière et le mouvement de la lumière.

D'une part, la lumière très blanche de l'astronef provenait, en réalité, d'un très grand nombre de petites lumières blanches (sortes de hublots, de ventouses ou encore d'ampoules électriques propres aux affiches de cinéma).

D'autre part, on pouvait remarquer un mouvement circulaire rapide de la lumière —contrastant avec la vitesse assez lente de l'objet— de gauche à droite.

En plus d'avoir perçu ce même mouvement circulaire de la lumière, ma femme a, pour sa part, mieux observé la configuration de la partie supérieure de l'OVNI. Ainsi, elle a retenu le détail d'une espèce de " cerise " (gyrophare), quelque peu rectangulaire, coiffant la partie supérieure (l'obscur partie de l'OVNI) de l'astronef. Cette lumière blanche fixe semblait venir de l'intérieur de la machine.

Juste avant la disparition de l'OVNI, j'ai fait une remarque à ma femme; c'était une comparaison qui décrivait l'objet de façon assez précise :

" On dirait un hydroglisseur volant (hovercraft) . "

En terminant, avant de joindre les dessins ou croquis de l'OVNI, je tiens à préciser que tous les détails importants qui sont ici communiqués (v. g. mouvement circulaire de la lumière de gauche à droite, etc.) ont été donnés le lendemain matin à nos amis de Victoria en même temps qu'un dessin fait très rapidement. Mais personne n'a communiqué cette " apparition " à qui que ce soit à Victoria jusqu'à présent.

Enfin, il serait bon d'ajouter ici que nos connaissances des OVNI étaient très limitées à ce moment-là. En ce qui me concerne, je l'avoue, je faisais partie des sceptiques avant cet événement. Mais ce que j'ai vu, je l'ai bel et bien vu et personne ne pourra me faire changer d'idée. Les OVNI existent.

Signé : Normand

DETAILS SUPPLEMENTAIRES

Suite à un long entretien avec Normand et Marie, je vous livre ici les détails complémentaires.

L'observation a été faite d'une fenêtre face à l'Ouest, fenêtre fermée, sans rideau, lorsque Normand a aperçu l'OVNI. Ce dernier venait de derrière leur point d'observation. C'est à ce moment que l'OVNI était au plus près des témoins. Normand estime que le diamètre de cette étrange machine aurait pu se comparer à quatre pleines lunes alignées côte-à-côte, et la distance à moins de 250 mètres.

L'altitude était plus ou moins 60 mètres. A cette distance les témoins auraient facilement perçu le bruit d'un avion, d'un hélicoptère, etc. Normand et Marie furent surpris de n'entendre aucun bruit. Marie remarqua que le ciel était étoilé car elle a identifié la Grande Ourse.

Un autre détail frappa Normand lorsque l'objet s'éloignait : il remarqua une bande lumineuse uniforme moins dense et plus dégagee qui était en rotation juste au-dessus du centre de cette masse de lumières. La lumière de ces lumières blanches serait comparable à un tube à néon blanc.

Les témoins n'ont vu aucun feu de position. Cette masse lumineuse, plus la partie sombre, était nette et bien définie. Il n'y avait aucune vapeur, ni brume autour de cette machine, et aucune traînée derrière.

Il est à noter qu'il y a, non loin de Victoria, une base aérienne militaire.

Quant à la réaction de nos deux témoins, elle fut d'autant plus grande qu'ils étaient sceptiques avant l'apparition. Marie me disait qu'ils n'ont pas fermé l'oeil de la nuit, se posant un tas de questions. Nos deux témoins sont anxieux de savoir s'il n'y aurait pas eu d'autres témoins lors du passage de cette étrange machine.

ENQUETEUR : PHILIPPE BLAQUIERE

SOURCE : CLAUDE MAC DUFF



LE NUMERO 22 EST PARU ...AU SOMMAIRE :

UNE NOUVELLE DE FRANCOIS DUBAN, DANS LAQUELLE IL EST QUESTION D'UNE RENCONTRE DU TROISIEME TYPE PAS ORDINAIRE...

UN ARTICLE SUBSTANTIEL SUR LE LIVRE DE BERTRAND MEHEUST SCIENCE-FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES...

LE NUMERO : \$1

LE FANZINE QUEBECOIS DE LA
SCIENCE-FICTION
ET DU FANTASTIQUE

1085 St. Jean
LONGUEUIL P.Q.
J4H 2Z3

JEU STRATEGIQUE

PARTICIPEZ A " LA GUERRE ATOMIQUE "

*Vous êtes le chef suprême d'un pays et vous entretenez des relations diplomatiques avec vos voisins; cependant, à tout moment, vous savez que quelqu'un peut déclarer la...
GUERRE ATOMIQUE !*

LA GUERRE ATOMIQUE est un jeu stratégique où la diplomatie joue un rôle important. Vous possédez des usines, des missiles pour anéantir vos adversaires, des anti-missiles pour vous défendre, de même que des espions pour être tenu au courant des mouvements des forces ennemies. LGA se joue par la poste; la partie se joue en tours successifs à toutes les deux semaines environs. Nous réunissons les adversaires puis, à intervalles réguliers, vous nous postez vos instructions pour le tour courant. Nous compilons vos données et vous renvoyons par la suite le résultat de vos manoeuvres. Il s'agit d'un jeu sérieux où la chance ne joue aucun rôle. Il y a environ dix concurrents par partie.

Il en coûte \$ 2.00 pour commencer une partie, et 65 ¢ par tour par la suite. Pour en savoir plus long, envoyez-nous votre nom et adresse, et un timbre; pour recevoir les règlements complets du jeu, envoyez \$ 1.00 à :

DOMINIC LAROSE, C. P. 1143, Succursale " A ",
Montréal, Québec H 3 C 2 X 9

UN UFO GEANT...

Introduction

Peu après la période des Fêtes, j'ai reçu un dossier bien détaillé que me faisait parvenir un de nos collaborateurs, Luc Lafrenière. Ce dernier mérite toutes nos félicitations pour une enquête menée avec une précision remarquable dans tous ses détails. Aussi, je remercie chaleureusement le témoin qui s'est aimablement prêté au long interrogatoire que je lui faisais subir quelque temps après les premières démarches de notre collaborateur enquêteur.

Le témoin principal est professeur d'Arts Plastiques et de dessin dans un CEGEP de Montréal. Il est âgé de 45 ans; il désire garder l'anonymat.

Notre témoin est un habitué de l'avion car il a fait plusieurs voyages dans différents pays du monde. C'est la première fois qu'il est le témoin d'une observation d'Objet Volant Non Identifié.

Bien qu'il n'y ait qu'un seul témoin, le cas présent n'en garde pas moins sa valeur vu la personnalité, la compétence et l'intégrité de cette personne.

FICHE TECHNIQUE

DATE DE L'OBSERVATION : Nuit du 21 au 22 décembre 1977.

HEURE : vers 6 H 00 du matin.

DUREE DE L'OBSERVATION : 20 secondes.

PROBABILITE : 6

ETRANGETE : 7

TYPE : Disque Diurne

NOMBRE D'OVNI : 1

NOMBRE DE TEMOIN : 1

LIEU : Océan Atlantique

Voici un résumé des faits tels que vécus par notre témoin, à la suite de cinq conversations téléphoniques, ainsi que par les notes et détails transmis par notre collaborateur Luc Lafrenière. Je laisse au témoin le soin de nous raconter les péripéties des événements de cette traversée de l'Atlantique.

RECIT DU TEMOIN

" Les péripéties de cette traversée de l'Atlantique commencent par une suite d'événements assez cocasses. Il avait neigeé cette journée. Assez péniblement, je m'étais rendu à l'aéroport de Mirabel. Après plusieurs heures d'attente, à cause d'une grève du zèle des employés d'entretien des pistes, les autorités nous ont transférés à l'aéroport de Dorval d'où le départ s'est effectué après plusieurs heures de retard.

Le Boeing 747 décolla vers 23 H 00. Tout alla pour le mieux jusqu'à 2 H 00 A.M. Je somnolais lorsque, brusquement, il y eut de violentes secousses de droite à gauche. C'était la première fois que j'expérimentais de telles secousses, de droite à gauche, en rien comparables aux poches d'air dont j'ai eu l'expérience à plusieurs reprises lors de voyages précédents.

Il y eut trois de ces secousses. C'est à ce moment que je n'ai pas fermé l'oeil jusqu'à la fin de la traversée. J'étais assis à l'arrière, du côté droit, près d'un hublot. J'ai vu le soleil se lever. Nous étions dans un secteur complètement dégagé. Sur notre droite il y avait une couverture nuageuse très dense que j'estimais être à plus ou moins un mille de distance et un peu en dessous de notre altitude.

Après une demi-heure, je regardais distraitemment ces gros nuages lorsque je vis surgir cette masse circulaire qui sortait des nuages dans un angle de 45°. Je fus sidéré en constatant que cette énorme machine venait dans notre direction. Elle suivit notre avion en vol parallèle et à la même vitesse pendant quinze secondes, ce qui m'a donné amplement le temps de scruter à fond tous les détails que j'ai pu retenir. En voici donc une description au meilleur de ma connaissance.

C'était un grand disque surmonté d'une légère coupole; le dessous était plat; la structure me paraissait métallique aluminium; c'était un objet bien défini aux contours nets. La partie supérieure était d'un bleu pâle tandis que le dessous me paraissait être blanchâtre. J'ai remarqué des " boulons " sur la surface de cette machine à cause de leur grosseur et de la distance entre eux très éloignées, comparativement à ceux du Boeing 747 qui sont très rapprochés et beaucoup plus petits. Ces boulons étaient plats et ne faisaient pas de protubérance sur l'appareil, c'est-à-dire qu'ils étaient au niveau même de la surface. Il n'y avait aucune lumière, aucune fenêtre, pas de hublot. Je n'ai perçu aucun bruit, l'objet me paraissait prendre la couleur de l'environnement. La lumière semblait plutôt absorbée.

J'ai eu beaucoup de difficulté à préciser la distance de l'objet. A bout de bras cela prenait mes deux mains pour cacher cette machine. Au premier coup d'oeil, j'évalue facilement la grosseur de cet OVNI à trois fois celle du Boeing 747. La largeur du disque faisait six fois la hauteur. Lorsque l'OVNI était au plus près de l'avion, j'évalue la distance comme devant être entre 1 000 et 2 000 pieds approximativement, n'ayant aucun point de référence. L'avion suivait une trajectoire Ouest vers Est, et évoluait à 43 000 pieds d'altitude.

Après ces quelques secondes, l'OVNI changea brusquement de cap, tourna dans un angle abrupt pour filer à très grande vitesse en direction Sud-Est. En quelques secondes, il disparaissait au loin dans les nuages, changeant de couleur en devenant de plus en plus foncé.

Après la disparition de cette étrange machine, tout en me remettant de cette bouleversante observation, mon premier geste fut de regarder autour de moi pour voir s'il n'y avait pas un autre passager qui aurait pu voir le phénomène. Tout était au plus calme, la majorité des passagers dormaient. J'aurais tant aimé partager cet émerveillement avec au moins un autre témoin.

Pendant le reste du voyage, toutes sortes d'idées m'ont trotté dans l'esprit. Je ne parvenais pas à identifier cet étrange objet à quelque machine connue. Toutes les hypothèses plausibles s'estompèrent les unes après les autres.

Quelques minutes avant l'arrivée à Paris, je me suis informé auprès de notre hôtesse de l'air si le personnel, y compris pilote et co-pilote, n'avaient rien remarqué d'anormal vers l'heure de mon observation; la réponse fut négative."

CONCLUSION

Suite à l'observation, la première réaction du témoin en fut une de " surprise ". Il a été " sidéré " par l'objet. Dans les minutes qui suivirent, il a ressenti une sensation de bien-être. Il était émerveillé en voyant un si beau spectacle. Par contre grande fut sa déception lorsqu'il réalisa qu'il avait été le seul témoin du phénomène.

Selon notre enquêteur-collaborateur Luc Lafrenière, il resterait à déterminer si quelqu'un n'aurait pas vu cet objet, au Sud de l'Espagne, à supposer qu'il aurait gardé la même direction vers 7 H 00 A.M. Nous savons qu'en décembre il y eut une vague d'OVNI du côté de la Nouvelle-Zélande et en Australie. Au Québec, des témoins ont vu des OVNI le 10 décembre à Victoriaville, le 16 à Montréal-Est, le 18 à Berthierville, le 20 à la montagne de Rougemont, le 26 à Saint-Jean, le 29 à Saint-Philibert-de-Beauce. Sans compter les observations faites ailleurs dans le monde.

SOURCE : LUC LAFRENIERE

ENQUETEUR : PHILIPPE BLAQUIERE

NOUVELLE-ZELANDE

LA VAGUE DE 1909

INTRODUCTION

Ceux qui ont pris pour habitude de contester l'existence des OVNI utilisent invariablement deux catégories dans lesquelles ils font entrer systématiquement toutes les observations qui sont faites : les mauvaises interprétations et les canulars. Il y a encore quelques années, il y avait une troisième échappatoire : l'hallucination, parfois collective ! Mais cette situation abhorrante, qui eut son "heure de gloire", si je puis dire, n'est plus guère sollicitée par les contestataires de tout poil qui, eux-mêmes, se sont enfin rendu compte qu'elle ne tenait plus debout pour expliquer le nombre sans cesse croissant de témoins de ce genre d'observations.

Je sais parfaitement que, TRES SOUVENT, des personnes de bonne foi croient avoir vu un OVNI là où il n'y a qu'un phénomène naturel ou un engin de conception "terrestre", car non seulement l'erreur est humaine, mais il y a une foule de gens qui ont une profonde méconnaissance de l'espace aérien ou de l'espace tout court, de ses multiples manifestations, qu'elles soient météorologiques, cosmologiques ou relevant des sciences aéro-spatiales.

En fait, s'il est exact que certaines observations de soi-disants OVNI peuvent entrer facilement dans la catégorie des OVI (Objets Volants Identifiés), ce n'est pas une raison pour généraliser au point de TOUT assimiler à des choses connues, ce que font d'ailleurs avec beaucoup d'empressement ceux qui sont allergiques au phénomène, se complaisant dans une cécité imbécile !

Ainsi, citez n'importe quel cas d'OVNI à n'importe quel membre de l'Union Rationaliste, par exemple, et dans les quelques secondes qui suivront il le fera entrer soit dans les météores, soit dans les satellites ou les ballons-sonde... voire l'ornithologie si l'objet allégué a été vu à basse altitude ! Et s'il n'arrive pas, malgré les nombreuses solutions offertes, à "caser votre zinzin", il se rabattra sur le canular.

Et si vous essayez de le "coincer" avec les vagues d'OVNI de 1897 aux Etats-Unis ou de 1909 en Angleterre, il ne se laissera pas démonter pour autant ! Les objets vus ayant l'apparence de dirigeables, et de véritables dirigeables circulant alors dans ces pays à cette époque, ils ne pouvaient par conséquent qu'être d'authentiques dirigeables ! C'est presque une lapalissade !

Afin de claquer le bec de ce genre d'aliboron passé maître dans l'art de braire des âneries, je vous propose, lorsque vous serez confrontés à cette sorte de personnage, de citer l'exemple de la vague d'OVNI de Nouvelle-Zélande en 1909 : Pourquoi cet exemple plutôt qu'un autre, me direz-vous ? Parce qu'en 1909, dans cette grande île double du bout du monde, IL N'Y AVAIT AUCUN DIRIGEABLE EN SERVICE ! Vous pouvez me faire confiance, j'ai des amis néo-zélandais TRES SERIEUX qui m'en ont donné l'assurance !

En outre, compte tenu du nombre important d'observations qui furent rapportées, il est absolument impensable qu'elles fussent toutes issues systématiquement de canulars. La mentalité néo-zélandaise de l'époque ne s'y prêtait pas. Quant à l'hallucination collective, vous pouvez la remiser aux oubliettes : la vague de Nouvelle-Zélande de 1909 fut une "étape" appartenant à une vague quasi-mondiale, qui débuta en Angleterre où elle "sévit" en avril-mai, se déplaça en juin sur l'Indochine, descendit sur la Nouvelle-Zélande fin juillet jusqu'à début septembre, fit ensuite sur l'Est australien où elle se maintint sporadiquement en Octobre, avec quelques apparitions en Novembre, et Décembre vit son arrivée sur les Etats-Unis où elle fureta jusqu'en janvier 1910.

Comme vous aurez l'occasion de vous en rendre compte, il s'agit, en ce qui concerne cette année de 1909, d'une remarquable et authentique vague d'OVNI qui s'étaient adaptés (ou camouflés) en fonction du niveau de la technologie en vigueur à cette époque. Malheureusement pour "eux", et heureusement pour nous, "ils" ne devaient pas savoir qu'aucun dirigeable était en service au-dessus de la double île de la Nouvelle-Zélande à ce moment-là, et grâce à cet "impair" qu'"ils" commirent, et qui sera la base de ma "démonstration", je serai à même de mettre en relief une activité "étrangère" dans l'environnement de notre planète, bien réelle, et dont l'ancienneté risque de prendre des proportions étonnantes, ce qui ne déplaira pas à ceux qui vont jusqu'à rapprocher les manifestations du phénomène... à certains récits bibliques.

Notons, au passage, que la vague "quasi-mondiale" de 1909, parce qu'elle intéressa tous les grands pays de langue anglaise (hormis le Canada, sur lequel je n'ai rien trouvé, et l'Afrique du Sud qui fut "visitée" en 1914), a fait dire à plus d'un ufologue qu'il y avait peut-être là quelque chose à creuser.

Bien que cette coïncidence relative à une vague spécifiquement axée sur des pays anglo-saxons (excepté l'Indochine), n'en est pas forcément une, il n'en est pas moins vrai qu'elle restera longtemps bien curieuse pour de nombreux chercheurs. D'autant plus qu'en France, par exemple, où les investigations dans le passé ont suscité de véritables vocations, rien de bien spécial ne fut rapporté sur l'année 1909, et Dieu sait pourtant si notre pays est riche en observations de toutes natures à travers les âges.

Nous allons maintenant voir d'un peu plus près ce qui s'est passé en Nouvelle-Zélande en ce début de siècle, attendu que tous les faits rapportés ici sont issus de journaux néo-zélandais de l'époque concernée. Signalons que les journalistes néo-zélandais, sachant qu'il n'y avait aucun ballon dirigeable en service dans leur pays, pensèrent un moment que les objets volants allégués provenaient d'un pays voisin (l'Australie en l'occurrence), ou avaient été mis au point par des inventeurs locaux de génie. Mais ces hypothèses devaient s'écrouler lorsque la vague atteignit l'Est australien d'une part, et que les nouvelles d'Europe parvinrent, faisant état du passage au-dessus de l'Angleterre d'engins au comportement et à l'aspect identique.



Le phénomène, toujours aussi méthodique semble-t-il, commença de survoler l'île du Sud pour terminer par celle du Nord.

13 juillet : — Le journal "Clutha Free Press" de Balclutha rapporte que plusieurs habitants des environs de Stirling ont signalé avoir vu des lumières appartenant à ce qui leur a semblé être un navire aérien se déplaçant au-dessus de leur secteur, quelques jours auparavant, à une altitude qui n'est pas précisée.

27 juillet : — Le "Clutha Leader" signale qu'à quelques milles de Stirling, vers la pointe Kaka (c'est son vrai nom !), un vaisseau aérien a été observé plusieurs nuits consécutives, pratiquement toute la semaine du 18 au 25 juillet, et en particulier sur la plage de Kaka. Le samedi 24 juillet, dans la soirée, il fut même sur le point d'atterrir. C'était un énorme objet tout illuminé,

dont la lumière se refléta sur le toit de la villa du docteur Fitzgerald. Une demi-douzaine de jeunes gens qui jouaient sur la plage le virent distinctement, "aussi gros qu'une maison", dirent-ils. L'engin tourna autour d'un groupe de rochers, où il y avait les vestiges d'un ancien quai, puis vint rôder au-dessus de la plage, préalablement désertée par les jeunes gens quelque peu effrayés.

Il disparut quelques minutes plus tard. Dans la soirée du lendemain, dimanche, le même appareil, semble-t-il, fit sa réapparition au-dessus des lieux survolés la veille et fut aperçu par MM. Smith et Poulter, vers 20 H 30 environ. M. Smith put le suivre quelques instants à la longue-vue. L'engin semblait se trouver au-dessus de la maison de M. Aitkenhead, puis il sembla s'élever plus haut, et se dirigea vers le nord en direction de Kaitangata, disparaissant à l'horizon.

27 juillet : Le "Clutha Leader" signale que dans la région d'Otago, des habitants de Clinton ont vu un vaisseau aérien passer si bas qu'ils purent entendre les occupants parler entre eux ! Malheureusement, l'article ne divulgue aucune autre précision.

C'est en plein milieu de cette vague, fin juillet 1909, que le "Clutha Free Press" reçut une lettre d'un correspondant qui prétendait qu'un vaisseau aérien avait atterri à Port Molyneux. Des habitants décrits comme des Japonais auraient débarqué et parlé avec l'auteur de la lettre ! Mais, là encore, les détails font défaut, et je suis le premier à le regretter. Cette affaire fut également évoquée par le "Bruce Herald" de Milton, daté du 2 août, mais toujours sans relation étoffée. Je profite de cette particularité "orientale" dans la description d'occupants, pour signaler que dans l'observation faite en mars 1880 à Gallisteo Junction, au Nouveau-Mexique, Etats-Unis, les occupants allégués sont dépeints également comme des Japonais, si l'on en croit la "Flying Saucer Review" de mai-juin 1965. Depuis, de NOMBREUSES RENCONTRES DU TROISIEME TYPE font état d'occupants à yeux bridés ! C'est une coïncidence bien curieuse, c'est le moins que l'on puisse dire !

30 juillet : Le "Clutha Leader" prétend qu'un nouveau type d'appareil a été vu près de Balclutha et déclare dans le texte suivant : "Le 27 juillet, vers 10 heures (du matin), MM. Allan Mitchell et Alex Riach, de Lambourne, tandis qu'ils vauaient à leurs occupations près de l'embouchure de la rivière Pomahaka, aperçurent assez haut dans le ciel une superstructure de navire aérien pouvant rappeler celle d'un bateau, qui se trouvait à peu près au-dessus des messageries Begg Frères à Pukepeto. Il sembla, à un moment donné, se diriger droit sur les deux témoins qui envisageaient déjà le voir passer à leur verticale, en direction de Blue Mountains. Il progressait curieusement, s'élevant puis descendant avec une aisance déconcertante. Malgré le fait qu'il se trouvait à une "altitude respectable", sans autre précision, les deux hommes purent le distinguer parfaitement. L'engin fut d'abord repéré à une distance de 4 km, puis au fur et à mesure qu'il se rapprochait, sa forme se précisa davantage, s'avérant être identique à celle d'un cargo en usage à l'époque. Une excroissance fut remarquée à son sommet, décrite comme une sorte de perche (En 1978, cette "excroissance" aurait été baptisée : antenne !) L'appareil continua donc à progresser tout droit sur les témoins, de son mouvement ondulatoire vertical, puis fit subitement un crochet sur la gauche, retraversa la rivière toujours à une altitude "respectable", selon la propre expression de l'un des deux observateurs, filant vers Whitelea, direction dans laquelle il fut perdu de vue."

30 juillet : Le "Christchurch Star" signale que vers le 27 du même mois, à Broken River, près de Lyttleton, son correspondant local, ainsi que d'autres personnes, déclarèrent avoir vu "une brillante étoile", se rapprochant de la ville, venant du sud. Cette curieuse manifestation céleste stoppa alors sa progression au-dessus de la région, et put être contemplée durant près d'une heure. Par instants, l'intensité de la lumière qu'elle émettait était si forte qu'on pouvait en voir les reflets sur les collines environnantes.

28 juillet : Le "Dunedin Star" indique que la veille la ville de Dunedin a été survolée apparemment par ce qui est décrit comme un vaisseau aérien. Un habitant du nord-est de la vallée de Dunedin fut réveillé très tôt le matin, avant le lever du jour, par un bruit singulier qu'il prit tout d'abord pour celui d'un tremblement de terre. Voici les principaux extraits de la déclaration qu'il fit au reporter du "Dunedin Star" :

"Je fus réveillé par un horrible bruit comparable à celui fait par une ancre de navire râclant un fond rocheux, ou d'un treuil de grue de cargo qui aurait eu besoin d'être huilé ! Je me levai d'un bond et allai jeter un coup d'oeil dehors. Je vis quelque chose de bizarre flottant dans le ciel, presque au-dessus de Knox College. C'était une grosse forme noire vraiment volumineuse, munie d'une sorte de phare-projecteur."

A ce moment-là, la vague était à son point culminant. Les observations rapportées par les journaux de l'époque étaient pratiquement quotidiennes, mais ne sont pas toutes suffisamment intéressantes pour être signalées ici. Ces observations, pour la plupart, concernèrent le milieu du plein sud de l'île. Les deux journaux de Dunedin : "The Star" et le "Otago Daily News" donnèrent, au début de la vague, un caractère alarmiste à leurs informations s'y rapportant avant d'avouer des solutions plus rassurantes mais qui s'avèrent être impossibles, par la suite.

Mais la place réservée à cette affaire, notamment les-29, 30 et 31 juillet, aurait pu couvrir l'équivalent de la première page du "France-Soir" actuel, par exemple, ce qui était tout à fait exceptionnel pour la mentalité de l'époque, peu encline, par tradition anglicane nourrie de puritanisme, à laisser s'épanouir ce genre d'histoires, qui auraient pu être mises sur le compte de manifestations "diaboliques", si par malheur le phénomène avait déployé une gamme d'artifices relevant d'une super-pyrotechnique !

Ce qui ne fut pas le cas, Dieu merci ! et permit DE BOUT EN BOUT de recueillir des témoignages absolument vierges d'un verbiage relevant d'un délire mystico-religieux, comme ce fut le cas en France, par exemple au XVII^{ème} siècle. J'y reviendrai lors de ma conclusion.

31 juillet : Le "Timaru Herald" signale qu'il a été vu de bien étranges lumières se déplaçant dans le ciel en direction du Nord. Il rapporte également qu'un fonctionnaire de la police de Temuka a aperçu au nord de cette localité un objet progressant en altitude, et deux autres témoins précisèrent que l'engin possédait une lumière puissante, comme un projecteur, à son avant, et une, plus petite, à l'arrière.

Le même journal ajoute qu'à quelques milles de Geraldine, de nombreuses personnes ont fait une observation identique. Il s'agissait d'un objet cigarofide muni de deux projecteurs qui semblaient fouiller le ciel à la recherche de quelque chose, les faisceaux de lumière allant et venant en toutes directions !

Enfin, le quotidien de Timaru rapporte le témoignage de deux femmes qui revenaient d'une soirée dansante à Waikaka, dans l'île du Sud, et virent les lumières d'un vaisseau aérien changer de couleur à plusieurs reprises : de blanc, elles virèrent au rouge, puis au violet, ensuite au vert, et enfin à l'orange !

30 juillet : Le "Thames Star" mentionne l'observation d'un type différent de vaisseau aérien, faite dans l'après-midi du 29 juillet. Un jeune homme de Christchurch prétendait avoir vu un objet en forme de cône, progressant dans le ciel, et lui ayant donné l'impression d'être piloté ("under control").

31 juillet : Le "Nelson Evening Mail" publia un article où il était question de l'observation, la nuit du 29 au 30, d'un étrange appareil volant, repéré une dernière fois au-dessus de la partie accidentée de la côte ouest de l'île du Sud. Les passagers du train de Hokitika ont vu une mystérieuse lumière dans le ciel, alors qu'ils approchaient de Greymouth. Quand le train arriva en gare de Nelson Creek, les passagers s'entassèrent sur la plateforme arrière pour ne pas perdre une miette du spectacle. L'engin se rapprocha de la côte en perdant de l'altitude

et descendit jusqu'au niveau des récifs. Il " fureta " dans le secteur en une progression curieuse déjà rapportée à différentes occasions : en faisant des glissées descendantes et ascendantes. L'étrange objet s'éloigna ensuite, à très grande vitesse, malgré un fort vent contraire.

31 juillet : Le "Gore Standard" rapporte que, très tôt dans la matinée du 30, une observation a soulevé une intense émotion dans l'île du Sud. Un vaisseau aérien a été vu par des ouvriers occupés à draguer une rivière dans la vallée de Waikaka, à quelques milles au nord de Gore. Vers 5 H 00 du matin, deux puissantes lumières percèrent le brouillard et alertèrent les témoins. Une imposante superstructure fut entrevue et deux silhouettes humaines assises à l'intérieur d'un habitacle furent aperçues :

La forme générale de l'objet était celle de la coque étroite d'un bateau classique, tel qu'on pouvait en voir dans les ports à l'époque, si l'on en croit le témoignage de M. F. Green, le conducteur de la drague. L'objet se rapprocha de celle-ci et tourna au-dessus d'elle pendant plusieurs minutes, les déclarations des deux ouvriers qui étaient sur la drague à ce moment-là corroborant parfaitement. Par instants l'étrange vaisseau aérien se déplaçait à la façon d'un oiseau, toujours selon les observateurs, se balançant sur place comme s'il cherchait son équilibre, puis plongeant en piqué vers le sol pour remonter aussi soudainement vers le ciel !

Puis, l'appareil s'enfonça dans la zone de brume en laissant sur son passage un sillage de luminosité. Il réapparut dans une trouée où il fut vu disparaissant en direction de Otakarama. Le propriétaire de la drague confirma les dires de ses deux employés qui vinrent le réveiller après pour qu'il puisse également assister au spectacle. Malheureusement, le temps qu'il s'habille, et lorsqu'il sortit, c'était trop tard: l'OVNI-ballon avait déserté les lieux.

Le jour même où cette observation était faite, le journal "Clutha Leader" publiait une lettre tout à fait étonnante pour l'époque, d'un de ses correspondants nommé Robert Grigor. Cet homme, originaire de Balclutha, proposait une hypothèse sur ces vaisseaux aériens, qui dut lui attirer bien des désagréments, je suis persuadé que vous n'en doutez pas. Voici quelques extraits de sa longue lettre, que j'ai estimé être les plus intéressants :

" A la suite des différentes observations faites à Stirling, Kelso, Milton et Invercargill, j'aurai la hardiesse de suggérer tout à fait sérieusement que ces multiples manifestations de vaisseaux aériens ressemblent fort à une visite d'habitants D'UN AUTRE MONDE, DONT L'AVANCE EN CONNAISSANCES, MAIS AUSSI LA SUPERIORITE EN INTELLIGENCE, SONT CE QUE POURRONT ETRE UN JOUR, LOINTAIN ENCORE CERTES, NOS CONNAISSANCES ET NOTRE INTELLIGENCE !... N'oubliez pas que les Chinois, 3 000 ans avant nous, eurent une culture très avancée qui, si elle avait bénéficié d'une progression constante et régulière, nous aurait permis d'être à l'heure actuelle à un degré de civilisation nettement supérieur à celui où nous sommes... Malheureusement, les Chinois stagnèrent au même niveau durant de nombreux siècles, sans faire le moindre progrès. Ce qui n'est pas le cas des créatures qui nous rendent visite maintenant... Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'être effrayés à la pensée de voir la forme sous laquelle ces êtres peuvent nous apparaître. Car, dans les Saintes Ecritures, il est dit que Dieu fit l'Homme à son image... Nous pouvons donc supposer que ces créatures ont découvert le moyen de se déplacer dans l'espace en utilisant des vaisseaux alimentés au radium (!) et pouvant transporter indéfiniment une provision d'air issue de leur propre atmosphère, et comprimé d'habile façon... Je propose d'essayer d'attirer leur attention par des moyens tels que : ballons captifs, projecteurs, messages télégraphiques (!)... (... ET ENFIN CETTE PHRASE ADMIRABLE) : Il y a suffisamment de rapports d'observations pour que le gouvernement soit saisi de cette affaire... "

Franchement, n'éprouvez-vous pas un sentiment d'admiration pour M. Robert Grigor, dont la théorie " démentielle " dut en faire hurler plus d'un ? Ainsi, en 1909, c'est-à-dire HUIT ANS AVANT CHARLES HOYT FORT (" Le Livre des Damnés "), un obscur néo-zélandais, naïvement mais ô combien courageusement, envisagea froidement la présence d'extra-terrestres visitant notre planète et tenta d'attirer l'attention de ses contemporains... POUR QUE LE GOUVERNEMENT SE SAISISSE DE CETTE AFFAIRE !

Bien entendu sa tentative n'eut aucun lendemain, et bien des index durent se pointer sur tout autant de temps ! Mais je considère comme étant un véritable exploit (pour ne pas dire miracle !) le fait pour sa lettre d'avoir été publiée dans un journal de 1909, ce qui mérite un coup de chapeau. Bravo M. Grigor, au nom de tous les ufologues, si toutefois vos mânes peuvent percevoir l'hommage que nous vous rendons !

30 juillet : Le "Oamaru Mail" publiait un article qui disait à peu près ceci :

" Il y a quelque chose d'inquiétant sur ces rumeurs faisant état de la présence dans nos cieux de vaisseaux aériens semblant peu soucieux de rester chez nous. Nous aurions pu croire, un moment, qu'ils soient victimes de la loi de gravitation (allusion faite aux mésaventures des " Zeppelin " en Allemagne), mais les différentes images qu'ils nous ont donné sur leurs possibilités et leur maniabilité nous laissent supposer que non seulement ce n'est pas le cas, mais que leur conception n'est pas de ce monde. Nos ballons (en parlant des OVNI-ballons), si l'on se réfère aux nombreux témoignages, sont contrôlés de façon absolue, sans aucun défaut de navigation. Ils n'ont jamais d'accident, et ne semblent jamais être en difficulté. Ce qu'il y a d'ahurissant, c'est que, comment se fait-il, en supposant qu'il s'agisse d'inventeurs néo-zélandais, qu'avec les moyens intellectuels et financiers aussi faibles que sont les nôtres, nous puissions réussir dans des expériences où les meilleurs chercheurs du vieux monde se heurtent à des embûches insurmontables ? "

Notez que là le phénomène est ADMIS COMME UNE REALITE, qu'on ne cherche même pas à la contester, mais qu'on voudrait bien la comprendre !

31 juillet : Le "Mataura Ensign" de Goro nous apprend que très tôt dans la matinée du 30, un fermier de Greendale, occupé à nourrir ses chevaux, entendit un curieux bruit de vrombissement qui effraya ses bêtes. Sortant de l'écurie pour voir ce qui se passait, il vit un vaisseau aérien juste au-dessus de lui, à 50 mètres d'altitude, pas plus ! Il nota que l'engin avait une lumière à l'avant, et une autre à l'arrière. Il progressait si rapidement que lorsque le fermier réveilla ses collègues pour leur signaler le fait, ceux-ci ne purent voir que deux feux qui s'éloignaient vers l'horizon.

2 août 1909 : Le "Bruce Herald" indique qu'une intéressante observation a été faite par un habitant de Fairfax, alors qu'il se trouvait à Akatora. Le témoin prétend avoir vu un vaisseau aérien vers 15 H 00. C'était un objet sombre en forme de cigare, qui surgit au sommet des collines à l'est, puis s'éleva rapidement dans le ciel à haute altitude pour filer vers l'ouest. Sous la superstructure, l'observateur a décrit une sorte d'habitacle.

3 août : Le "Dunedin Star" mentionne que dans l'après-midi du 31 juillet, aux premières de la matinée, un habitant de Grosvenor Street, à Dunedin, a vu un vaisseau aérien. A un moment donné il remarqua une brillante lumière jaune qui jaillissait d'une sorte de mât (" antenne " pour un témoin de 1978), qui semblait planté à son sommet. Il est bon de noter qu'à partir de cette date les observations vont en diminuant, tout du moins en ce qui concerne l'île du Sud. L'un des derniers rapports des plus intéressants qui sera publié par la suite le sera hélas de façon beaucoup trop succincte à notre goût; voyez plutôt :

" **6 août :** Le "Nelson Evening Mail" cite le témoignage d'un homme qui prétend avoir été survolé par un vaisseau aérien alors qu'il se trouvait dans son petit bateau en plein goulet de Marlborough. Le témoin dit que, alors que l'engin se trouvait à sa verticale et à basse altitude, ses habitants auraient tiré sur lui des projectiles qui firent un bruit curieux de sifflement en touchant l'eau avant de couler. Le quotidien ne donne malheureusement aucun détail sur ce cas qui paraît contestable, mais c'est peut-être une apparence trompeuse, car ce qui a été décrit comme un projectile dirigé contre le témoin n'en était sûrement pas un.

Pendant que les rapports diminuaient dans l'île du Sud, il en allait tout autrement dans celle du Nord, comme si les " visiteurs " en avaient terminé avec la partie basse et entreprenaient de " visiter " la partie haute de la Nouvelle-Zélande. Ce qui est tout à fait logique, si l'on considère qu'après cela la vague se déplaça en Australie de l'Est. Regardez un

atlas, et vous verrez d'un simple coup d'oeil que finalement toute cette affaire NE PEUT QU'ETRE VRAIE: c'est un argument de plus qui vient s'ajouter à ma démonstration. Un argument géographique ! Voyons donc maintenant le Nord.

31 juillet : Le "Thames Star" signale que le vaisseau aérien a été vu au-dessus d'Auckland par deux "très respectables citoyens", qui l'estimèrent à 300 mètres d'altitude, faisant des cercles au-dessus de la ville, puis se dirigeant ensuite "majestueusement" en direction de Miranda. Les lumières du vaisseau sont décrites comme étant très puissantes, notamment celles ressemblant à des projecteurs qui portaient à très longue distance. La narration de cette observation est suivie du commentaire suivant :
" Il est enfin venu ! Nous étions dans l'attente redoutée de son arrivée depuis tant de jours, que son retard en devenait crispant et que nous nous consolions en nous disant sans arrêt **QU'IL ETAIT OBLIGE DE VENIR** ! "

Je trouve, personnellement, que ce commentaire, de la part d'un journaliste de 1909, est absolument remarquable ! Essayez donc de trouver en France, en 1978, un reporter capable d'écrire ceci :
" Un OVNI a survolé notre ville hier soir... Nous nous attendions à son arrivée ! " Impensable !

Ce commentaire confirme ce que j'évoquais plus haut : le fait d'être survolés par des vaisseaux aériens étranges ETAIT ADMIS, RECONNU, INDISCUTABLE, et au lieu de les faire entrer dans des catégories du genre " canulars ou hallucinations collectives ", on s'interrogeait, on se demandait QUI pouvait bien les piloter !

(J'ajoute, pour les lecteurs et lectrices peu au courant des questions ufologiques, qu'à ce jour, les vaisseaux aériens qui survolèrent la Nouvelle-Zélande en 1909, SONT TOUJOURS NON IDENTIFIES, PRESQUE 70 ANS APRES !!)

31 juillet : Le "New Zealand Herald" d'Auckland signale qu'à Dargaville, un fermier a pu contempler un vaisseau aérien en forme de cigare, pendant 15 minutes, progressant le long de la côte, à 5 milles du rivage.

Parmi les nombreuses observations de cette première semaine d'août et signalées par divers organes de presse comme le "Hawkes Bay Herald", le "Hasting Standard", le "Auckland Star", le "New Zealand Herald", entre autres, signales l'une des meilleures :

le 6 août, le "Hawkes Bay Herald" de Napier, reprenait la lettre d'un de ses correspondants dont voici les principaux extraits :

" Une affaire concernant l'observation d'un vaisseau aérien a provoqué des discussions passionnées à Waipawa. Un homme de cette localité a été le témoin d'un bien étrange spectacle dans la soirée de mardi. Il revenait d'une promenade à cheval et longeait le champ de courses, lorsque sa monture commença à donner des signes d'une grande nervosité. Il s'aperçut que la raison de la frayeur de l'animal n'était autre qu'un grand objet en forme de torpille qui se déplaçait dans le ciel juste au-dessus de lui. Le cavalier raconta qu'il avait pu parfaitement distinguer que l'engin était gris foncé, et à si basse altitude qu'il put apercevoir trois occupants dont l'un d'eux lui cria quelques mots dans une langue inconnue.

Puis l'appareil s'éleva à une très grande vitesse, laissant voir ses lumières de poupe et de proue. Il fit quelques cercles au-dessus du secteur puis disparut derrière une colline. La même soirée, un autre habitant de Waipawa vit, assez haut dans le ciel, une structure dépeinte comme étant celle d'un vaisseau aérien tel qu'on peut en voir depuis quelque temps sur le territoire. Ce navire produisait un son comparé à un bourdonnement. Une faible lumière fut remarquée sur l'engin qui était si haut en altitude qu'il ne paraissait pas plus long d'un mètre. D'autres personnes perdurent le bourdonnement et virent d'étranges lumières mouvantes dans le ciel, bien que toutes ces allégations soient accueillies ici avec beaucoup de scepticisme . "

Sceptiques, oui je veux bien le croire, mais au fond, vues avec le recul des années, ces observations n'ont absolument rien de farfelu, et je suis même assez surpris de ne rien trouver pouvant entrer dans la catégorie des canulars ! Même l'observation du cavalier, ci-dessus, n'a rien de bien extraordinaire. Quant à cet homme qui déclara que des projectiles furent tirés sur sa personne, il est plus que probable qu'il a interprété comme étant un " tir " une simple chute d'objets, l'état émotionnel du témoin ayant fait croire à une manifestation d'hostilité (réaction bien connue !).

5 août : Le "Wanganui Chronicle" , par l'intermédiaire d'un de ses correspondants, s'exprimait ainsi :

" Il était 23 H 30 et je traversais le pont de Wanganui, lorsque je vis un grand vaisseau aérien volant à basse altitude le long de la rivière, venant, semble-t-il, de Aramoho, et se dirigeant vers Castlecliff. Il ne devait pas être à plus de 60 mètres de hauteur et je pus parfaitement distinguer ses deux grandes ailes. Il émettait une sorte de sifflement. J'ai pu calculer qu'il progressait, en gros, à 90 milles à l'heure (145 km/h) . Une puissante lumière se trouvait sur son avant, et deux plus petites de chaque côté. "

" La même soirée, mais plus tôt, deux jeunes indigènes étaient entrés en trombe dans les bureaux de notre journal vers 19 H 00 pour dire ce qu'ils venaient de voir, il y avait à peine un quart d'heure : un vaisseau aérien de taille énorme, qui les survola en direction de Mosstown

9 août : Le "Southland Times" , ainsi que d'autres quotidiens, signalent de nombreuses observations au-dessus de la petite ville minière de Waihi, mais toutes en haute altitude. Cependant, dans le service de documentation de la Radio-Diffusion néo-zélandaise, on retrouva une interview datant de 1961, dans laquelle un témoin visuel de cette époque, une femme très âgée, prétendait avoir vu ce soir-là un objet dans le ciel, à Waihi, vers 20 H 30, du pas de sa porte. Elle en donna la description suivante :

" Il avait la forme d'un gros cigare. De couleur foncée, presque noire. Il progressait lentement, en ligne droite, en tout cas pas très vite. Il avait des lumières bleu-vertes sur son avant, brillant intensément, et d'autres plus petites sur les côtés. J'ai aperçu comme des fenêtres, et à l'arrière il y avait une lumière qui laissait une sorte de traînée lumineuse. Il n'allait pas aussi vite que les avions de l'époque actuelle, mais il ne faisait aucun bruit."

Un ou deux jours avant les observations de Waihi, un pasteur anglican de Melbourne avait signalé le passage d'un vaisseau aérien. La vague de l'Est australien commençait et celle de la Nouvelle-Zélande allait s'éteindre. Le nombre de rapports d'observations faits aux journaux devait diminuer de plus en plus, tandis que des câbles en provenance de Mossvale et de Goulburn, en Nouvelles Galles du Sud (Australie), faisant état d'étranges vaisseaux aériens, parvenaient en Nouvelle-Zélande, semant le désarroi chez ceux qui s'accrochaient encore à la théorie des " inventeurs néo-zélandais de génie, ayant damé le pion à ces prétentieux du Vieux-Monde " :

Pas pour longtemps car, à 22 H 30, M. Poulter cria à M. Smith de sortir rapidement avec sa longue-vue pour détailler l'engin, de retour au-dessus du secteur. Mais cette fois-ci le visiteur nocturne fila droit vers le large et fut très vite perdu de vue. Selon M. Smith qui put quand même le scruter avec sa longue-vue, c'était " une superstructure de fort belle taille ", pour employer sa propre expression, noire, munie à son avant d'un puissant projecteur et de deux petites lumières de chaque côté. L'objet donnait la nette impression d'être piloté et se mouvait à une vitesse très élevée.

Sans tirer la moindre conclusion personnelle, M. George Smith a dit au reporter du "Clutha Leader" : " Il a été aperçu par d'autres personnes pendant toute la semaine dernière, chaque soir, et il est probable qu'il sera vu encore pendant la nuit prochaine ! " Les jeunes gens qui jouaient sur la plage ont déclaré que s'il revenait dans leur secteur, ils essaieraient de crever l'enveloppe de cet étrange " ballon " en tirant dessus " à coups de fusil " (déjà !). Mais le " dirigeable " ne revint plus leur donner l'occasion de mettre ce projet imbécile à exécution.

23 juillet : - Le "Otago Daily Times" du 28 juillet signale qu'à Kelso un groupe d'écoliers et plusieurs habitants ont signalé qu'un vaisseau aérien s'était rapproché du sol à très basse altitude, et sembla fureter, tantôt en s'élevant, tantôt redescendant comme pour atterrir. Il survola l'école pendant plusieurs minutes, et on put lire dans le même journal le commentaire suivant :
" Tous les écoliers qui virent le vaisseau aérien furent interrogés séparément et on leur demanda de dessiner un croquis se rapprochant le plus près possible de ce qu'ils avaient vu. Les résultats furent absolument étonnants au point que les plus sceptiques furent convaincus. Le degré de ressemblance des dessins faits par les élèves de cette école était tel, qu'il prouvait indiscutablement la véracité de leurs allégations. SUITE ET FIN PAGE 15

CATALOGUE

Le CATALOGUE UFO-QUEBEC est une compilation systématique et abrégée des rapports d'observations d'objets volants non identifiés (ou identifiés, après enquête) recueillis par les membres de la Corporation UFO-QUEBEC, ou par leurs collaborateurs et correspondants, et sur lesquelles nous avons mené une enquête.

Dans les cas d'objets volants identifiés après enquête, une explication sommaire accompagne la description du cas analysé.

Les observations consignées dans ce catalogue sont classées d'après la date de l'observation. Afin de rendre ce catalogue accessible à l'échelon international, et afin d'en faciliter la lecture, nous avons adopté :

- 1) l'emploi des sigles U.F.O (pour Unidentified Flying Objets) et I.F.O (pour Identified Flying Object)
- 2) une typologie des cas similaire à celle employée par le Dr. J. Allen Hynek.

UFO-QUEBEC

ORIGINES DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS

Les rapports d'observations d'UFOs nous proviennent de différentes sources :

- les collaborateurs à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- les groupes et organisations ufologiques internationaux.
- organismes civils et gouvernementaux (C.N.R)
- du public en général
- des médias d'information.

DEFINITION DES OBSERVATIONS D'UFOs

" Tout phénomène anormal - le plus souvent aérien - qui ne peut être attribué à un objet connu et conventionnel, à cause de son apparence, de son comportement et de ses effets, et ce après enquête. "

CODE DE CLASSIFICATION DES OBSERVATIONS

Les observations sont classées et codées d'après une typologie mise au point par le DR. J. Allen Hynek: des initiales (d'après les termes anglais)

NL : Nocturnal Light (Lumière Nocturne): lumières distantes dans le ciel nocturne, qui résistent à toute explication conventionnelle (étoiles filantes, avions, ballons, phénomènes atmosphériques, etc.)

DD : Daylight Disc (disque diurne) A noter que J. Allen Hynek place dans cette catégorie certains objets observés de jour mais qui ne sont pas des disques.

RV : Radar Visual (observation radar et visuelle): UFOs observés ou détectés par radar et observés en même temps par des témoins.

CE-I : Close Encounter of the First Kind (Rencontre rapprochée du premier type, ou de la première catégorie): UFOs observés dans un rayon de moins de 180 mètres.

CE-II: Close Encounter of the Second Kind (Rencontre rapprochée de la deuxième catégorie) : observation du type CE-I, avec en plus des traces physiques au sol et dans l'environnement, ou encore des effets physiologiques sur le témoin, ou les deux à la fois.

CE-III : Close Encounter of the Third Kind (Rencontre Rapprochée de la troisième catégorie) : observation de type CE-I mais avec observation des occupants ou contact avec des humanoïdes.

INDICE D'ETRANGETE

Par définition, c'est le degré d'étrangeté d'un rapport d'observation, à l'intérieur de son type de classification. Dans l'énumération des faits ou des éléments résistant à une explication banale, nous appliquons une cote d'après les caractéristiques suivantes :

mouvement - effets - luminosité - trajectoire - traces - couleurs - altitude - comportement intelligent - formes - distance - photo(s) - et autres...

La cote, à son minimum, vaut : 0
à son maximum : 10

S'il n'y a rien d'étrange dans le cas, il est noté 0, car l'événement a une explication normale.

S'il s'agit d'un fait absolument extraordinaire, il est coté: 10.

La cote 3 ou 4 : seuil de rejet ou d'acceptation pour une étude ultérieure.

INDICE DE PROBABILITE

Par définition, c'est le degré de probabilité qu'un événement ait bien eu lieu tel que décrit .

Dans l'énumération des faits ou des éléments rendant crédible et exact le récit, nous attribuons une cote à un cas, d'après les caractéristiques suivantes :

nombre de témoins - cohésion interne du rapport - cohésion externe du rapport - tournure - jugement de l'enquêteur - estimation de deux ou trois enquêteurs - tests - autres...

Si le cas mérite 0 il est rejeté ; il n'inspire aucune confiance.

Si le cas mérite 10, il est absolument fiable.

En pratique, nous conservons les cas qui atteignent ou dépassent l'indice 3 .

Sauf exceptions, les cas consignés dans le Catalogue UFO-QUEBEC, concernent des observations faites dans la Province de Québec et dans le reste du Canada.



DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO.s	TEMOINS	LIEU
6.06.78	22H20	?	4	6	NL	1	3	AYERS CLIFF, QUE.

L'UFO, de la grosseur apparente de Vénus, est passé environ six fois au-dessus des témoins, de gauche à droite. Ensuite il a tourné en rond avant de repartir en ligne droite pour ensuite dévier en angle de 90 degrés, puis revenir en ligne droite. Ensuite il est resté stationnaire, puis a fait trois nouvelles rotations avant de disparaître. Angle d'observation de 45 degrés. Couleur passant du blanc au bleu, avec quelques points rouges. L'objet passait en dessous de la lune.

SOURCE : DANIEL DESAULNIERS DOSSIER : W.HOVILLE

11.06.78	19H30	15 MIN.	3	4	LN	1	3	RIVIERE-DU-LOUP, QUE.
----------	-------	---------	---	---	----	---	---	-----------------------

Trois témoins ont vu une boule lumineuse orange de la grosseur d'un phare d'auto stationnaire près de l'Ile aux Lièvres. L'objet s'est éteint d'un coup.

SOURCE : SYLVAIN POTVIN DOSSIER : PH.BLAQUIERE

13.06.78	23H15	2 MIN.	6	4	R.R.1	1	1	ROUGEMONT QUE.
----------	-------	--------	---	---	-------	---	---	----------------

Le témoin, en auto, voit venir une série de lumières brillantes à 5 ou 6 mètres au-dessus de la route. A trois cent mètres l'objet lumineux bifurque dans les champs et reste stationnaire à dix mètres du sol, à 200 ou 300 mètres du témoin. Celui-ci aperçoit plus de vingt lumières sous l'UFO. Série de lumières blanches et jaunes. Aucun bruit.

DOSSIER : PH.BLAQUIERE

22.06.78	22H15	30 sec.	6	7	LN	1	2	CABONGA, QUE.
----------	-------	---------	---	---	----	---	---	---------------

Les deux témoins, qui étaient à la pêche au lac Cabonga, ont vu un UFO en forme de disque, de la grandeur d'un demi dollar tenu à bout de bras. L'objet était rouge vif. Le disque a filé à toute vitesse vers le sud-est et semblait rétrécir en devenant plus pâle. Quelques secondes après, l'un des témoins a vu des lueurs semblables à des rayons sans pouvoir distinguer de couleurs. Le disque est apparu soudainement sur place et les témoins étaient terrifiés.

SOURCE : ALAIN MAINVILLE ET LOUIS ROGER
DOSSIER : WIDO HOVILLE

29.06.78	22H35	30 sec.	4	7	LN	12	6	SHERBROOKE, QUE.
----------	-------	---------	---	---	----	----	---	------------------

Une formation de 12 disques lumineux blancs et mats a été vue à haute altitude. La formation venait de la direction de Waterville (S) et se dirigeait vers BROMPTVILLE (N). La formation a ralenti pendant quelques instants et huit disques se sont dirigés vers Magog (ouest) et 4 vers East Angus (est).

SOURCE : RICHARD BASTIEN DOSSIER : WIDO HOVILLE

DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO,s	TEMOINS	LIEU
24.02.78	20H15	1- 2 sec	3	3	NL	1	2	LAVAL, QUE.

Les témoins ont vu plusieurs fois de suite une lumière intense de couleur orange, près de leur cabane, dans le bois, durant une tempête de neige. La lumière faisait un bruit semblable à celui que fait un morceau de métal chauffé qu'on plonge dans l'eau. Près d'une ligne à haute tension. Les témoins étaient "inondés" par la lueur et ils étaient terrifiés. Possibilité : un arc électrique.

SOURCE: PATRICE BONNEAU DOSSIER : WIDO HOVILLE

5.03.78	19H30	2 MIN.	3	3	NL	1	2	ST. JOVITE, QUE.
---------	-------	--------	---	---	----	---	---	------------------

Les deux témoins ont aperçu un objet de forme carrée dessiné sur le ciel noir. Il changeait constamment de couleur, devait être haut dans le ciel et semblait être solide. Élévation : 45 Degrés. Distance environ 2 km. Vu à partir d'un autobus.

SOURCE : ANNE-MARIE PANNETON DOSSIER: W. HOVILLE

1.04.78	17H15	5-10 sec.	3	4	DD	1	2	ST. HYACINTHE, QUE.
---------	-------	-----------	---	---	----	---	---	---------------------

Les témoins ont aperçu un objet volant rond, brillant, de couleur argentée qui reflétait la lumière. Direction ouest. Vitesse d'un avion. Ciel partiellement couvert.

DOSSIER: W. HOVILLE

17.05.78	23H46	1 MIN.	4	3	LN	1	1	TROIS-RIVIERES
----------	-------	--------	---	---	----	---	---	----------------

Objet rouge, comme un feu de cigarette vu la nuit, entouré d'un halo bleuâtre, grosseur d'un satellite, basse altitude. Se balançait. Silencieux.

DOSSIER: PH. BLAQUIERE

22.05.78	21H30	30 sec.	4	3	LN	1	1	MONTREAL, QUE.
----------	-------	---------	---	---	----	---	---	----------------

UFO triangulaire, centre rouge - les contours étaient orangés, brillant, il laissait une traînée de fumée, juste au-dessus des maisons. A été vu deux soirs de suite à la même heure. Grande vitesse - silencieux.

DOSSIER: PH. BLAQUIERE

24.05.78	02H00	35 sec.	5	4	R.R.1	1	1	TROIS-RIVIERES
----------	-------	---------	---	---	-------	---	---	----------------

De la fenêtre de sa chambre, le témoin aperçoit un disque avec dôme, rouge-orange, avec une série de lumières jaunes sur le pourtour (clignotantes) et de grosses lumières jaunes autour de la base. Léger bourdonnement. Distance: 250' Altitude 200'.

SOURCE : DENIS MARCHAND

DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO.s	TEMOINS	LIEU
6.07.78	1H30	1-4 sec.	3	3	LN	1	6	CABONGA, QUE.

Durant la nuit, les témoins voient un source de lumière de la grosseur d'un phare d'automobile, de couleur blanche, filer à toute vitesse au-dessus de la forêt. Le ciel était partiellement nuageux.

SOURCE: MONIQUE TAILLON DOSSIER : W.HOVILLE

10.07.78	22H30	5-6 sec.	3	3	LN	1	1	ST SAUVEUR, QUE.
----------	-------	----------	---	---	----	---	---	------------------

Un astronome amateur voit un objet rouge de la grosseur d'une pièce de 25 cents tenue à bout de bras, venant du nord à une élévation de 50 degrés. L'objet resta stationnaire environ 2 secondes pour ensuite disparaître vers le sud à grande vitesse. 10 minutes auparavant un autre témoin et son fils ont vu un objet similaire à partir de Montréal-Nord.

SOURCE : ERIC FORTIER DOSSIER : WIDO HOVILLE

12.07.78	00H10	4 sec.	3	4	LN	1	1	LAC BASKATONG
----------	-------	--------	---	---	----	---	---	---------------

Un objet de la taille de la lune, de couleur rouge, est vu par deux témoins qui faisaient du camping. Direction Nord-Sud. L'UFO est arrivé au-dessus du lac pour disparaître derrière les arbres. Angle d'Observation : 45 degrés environ. Les témoins ont réussi à prendre quatre photographies de l'objet.

DOSSIER : WIDO HOVILLE

25.07.78	21H35	25 sec.	4	3	LN	1	1	CHAMBORD, QUE.
----------	-------	---------	---	---	----	---	---	----------------

Une boule lumineuse, de la taille d'une grosse étoile, se déplaçait en direction S.E., changeait de vitesse par moments et avançait en zig-zag.

SOURCE: ROBERT LAGANIERE DOSSIER: PH.BLAQUIERE

24.07.78	8H20	2-3 MIN.	4	5	DD	1	1	DOLLARD-DES-ORMEAUX
----------	------	----------	---	---	----	---	---	---------------------

Le témoin était entrain de promener sa chatte quand il vit un objet brillant d'apparence solide, émettant un bruit similaire à celui d'un avion, qui se mit à tourner en spirales étroites dans le ciel. L'objet évoluait autour de la lune encore bien visible vers l'ouest.

DOSSIER: WIDO HOVILLE

29.07.78	01H30	10-12 sec.	4	4	LN	1	1	BELOEIL, QUE.
----------	-------	------------	---	---	----	---	---	---------------

Bâtonnet lumineux blanc qui se déplace à haute altitude en direction est. Diamètre d'une demi-lune.

SOURCE : J.L.BLAQUIERE DOSSIER : PH.BLAQUIERE

En outre, il fut procédé à une enquête serrée, de laquelle il ressortit qu'aucun d'entre eux n'avait jamais dessiné ce genre d'objet auparavant et qu'ils n'avaient jamais été informés sur l'existence d'engins de cette sorte avant le début de cette affaire. L'un des jeunes gens put même dessiner l'engin tel qu'il l'avait observé, passant à la verticale du petit groupe d'enfants. Ce croquis, que je reproduis ci-dessous, en compagnie d'une synthèse des esquisses faites par tous les jeunes témoins, montre parfaitement deux sortes d'ailes, placées symétriquement de chaque côté de l'appareil. Notez également l'hélice située à l'arrière d'une structure rectangulaire assimilée à un habitacle où, en d'autres cas, mais aussi en d'autres lieux, furent distingués des occupants. L'engin a été dépeint comme étant de couleur noire et de forme cigarofde. Ce sont là les traits caractéristiques dominants du phénomène qui, pendant toute la durée de cette vague, fut décrit systématiquement de la même façon, avec de très légères variantes très compréhensibles et tout à fait normales.

Aucun occupant ne fut remarqué dans le cas ci-dessus, mais l'un des élèves précisa qu'à un moment donné, l'hélice se mit à tourner dans le sens contraire ce qui permit, semblait-il, à l'engin d'effectuer un virage à angle aigu ! Les six esquisses obtenues des témoins furent publiées dans le "Otago Daily Times" du 31 juillet.

24 juillet : - Le "Nelson Evening Mail" mentionne qu'un vaisseau aérien a été encore aperçu près de Kelso. Selon une édition du 6 août, une douzaine de commerçants prétendent l'avoir distingué fort bien à l'aide d'un petit télescope et des longues-vue. Une sorte d'habitable rectangulaire, comme celui dessiné par les écoliers de Kelso, fut remarqué sous la superstructure de l'engin, qui était, en gros, de la même forme qu'un cigare. Un phare-projecteur fut également situé à l'avant de l'appareil. Dans son édition du 24 juillet, le "Nelson Evening Mail" ajoute qu'un habitant de Riwaka, petite localité à 600 milles au nord de Kelso, donc très loin de cette ville, rapporte avoir vu un bien curieux vaisseau aérien progressant en zig-zags et effectuant des plongées soudaines vers le sol, suivies de remontées tout aussi subites.

Il y eut encore quelques " spasmes ", le 1^{er} septembre et les quelques jours suivants, au-dessus de la région de Gore et dans l'île du Sud. Ils firent la " Une " des journaux locaux, dont le "Gore Standard" et le "Dunedin Star". Il semble que la dernière observation signalée par la presse fut celle-ci :

" 10 septembre : Le "New Zealand Herald" imprimait à peu près les lignes suivantes :
" Un objet ressemblant à un vaisseau aérien a été observé au-dessus de Gore vers 16 H 30, se déplaçant en ondulant en direction de Tapanui Hills, où il disparut petit à petit à l'horizon, à la hauteur de Kelso. Deux personnes très connues à Gore à cause de leur sérieux ont dépeint l'objet comme une sorte de cigare muni à sa partie basse d'un habitacle, faisant corps directement en dessous de la superstructure. Il put être suivi à l'oeil nu pendant quelques minutes, puis fila à une vitesse élevée ".
(Cette dernière information m'est communiquée par INFOPACE, numéro 13, revue officielle de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, en Belgique).

Notons que la presse néo-zélandaise, dont j'ai cité de nombreux titres de journaux de l'époque concernée, a pratiquement toujours parlé DU vaisseau aérien. Ce fut LE mystérieux vaisseau volant, " Notre " étrange visiteur céleste, etc...

Cette façon de s'exprimer, tendant à faire croire qu'il n'y avait QU'UN seul engin se déplaçant au-dessus du territoire, s'explique ainsi : comme un seul engin était observé, et jamais plusieurs, au même moment et au même endroit, en toute logique, les reporters pensèrent qu'il s'agissait de l'invention d'un habile constructeur local, voire australien. D'où l'utilisation du singulier. Mais il rendit un grand service à la population qui, malgré quelques éditions de quotidiens aux écrits alarmistes déjà cités, accepta cette version avec tant de facilité qu'aucune panique ne fut enregistrée, en dehors de quelques moments d'émotion intenses, mais de courte durée et sans aucune influence sur la vie quotidienne.

Ce qui semble se dégager de cette vague, très mal connue en France (NDLR de UFO-QUEBEC : et aussi au Québec), pour ne pas dire inconnue, est à mon avis d'une grande richesse

d'enseignement. Tout comme moi, vous avez peut-être été frappé par la " pureté " qui s'en exprime. Toutes les observations se rapprochent au point de se confondre, mis à part deux ou trois cas précis (Le " cône " qui n'est peut-être qu'un objet cigarofde vu d'un certain angle, et les deux " coques de cargo ").

Si l'on fait la synthèse de tous les témoignages, il en ressort ceci : C'est un objet à structure massive, fuselée comme un cigare, parfois muni d'ailes, mais pas toujours. A basse altitude, un habitacle a toujours été remarqué sous la superstructure. Un projecteur, pouvant être assimilé à une lumière intense, se trouve toujours à son avant, deux lumières plus petites sur les côtés, parfois il possède également une lumière à l'arrière. La concision des comptes-rendus permet cette précision, ce qui est très rare dans un tel cas.

Il n'y a aucune observation douteuse au premier abord, et pouvant être en relation avec un canular, malgré les deux affaires sortant légèrement de la ligne générale, et dont j'ai déjà parlé. Il semble que la presse n'ait, en aucun moment, évoqué un coup monté se répétant sur plusieurs semaines. Les témoins étant trop nombreux et trop dispersés, il ne saurait en être question. COMME IL N'Y AVAIT PAS DE BALLON DIRIGEABLE EN SERVICE A CETTE EPOQUE (NI MEME D'AVIONS), et que l'impossibilité d'un génial inventeur local a été démontrée, nous pouvons considérer cette vague sur la Nouvelle-Zélande, en 1909, comme une manifestation d'objets volants non identifiés, probablement la moins contestable de toutes celles qui se sont produites sur notre planète.

On ne peut avancer une influence des mass-média sur des témoins très maniables. Elles étaient embryonnaires à l'époque et se limitaient à quelques quotidiens de petit format et à tirage limité. De plus, ils étaient lus davantage par les citoyens que par les ruraux. Or ce furent les ruraux qui rapportèrent le plus d'observations !

La plupart des observations furent faites à basse altitude. Nos détracteurs les plus enragés ne pourront même pas faire entrer ces OVNI-là dans la catégorie des phénomènes naturels : météores, planète Vénus, etc.

Il ressort donc de tout ceci que la vague traitée ici s'avère être une très authentique manifestation d'OVNI, démontrant par la même occasion, outre la réalité du phénomène, une ANCIENNETÉ qui, jusqu'ici, n'a pas paru évidente à de nombreux ufologues.

JEAN SIDER

Références : Pour la recherche d'archives :
M. Tony Brunt, ufologue néo-zélandais, qui entreprit ses premières " fouilles " en 1967, et en publia les résultats en 1975 dans "XENOLOG", Nos. 100 et 101. "XENOLOG" est la meilleure revue ufologique de Nouvelle-Zélande et aussi la plus ancienne. Elle est publiée par mes amis Fred Et Phyll Dickeson, 33 Dee Street, Timaru, Nouvelle-Zélande.

(NDLR : l'adresse de la SOBEPS de Belgique est, en 1978 :
Avenue Paul Janson, 74,
1070 Bruxelles, Belgique).

Renvoi : L'hypothèse de l'ancienneté du phénomène OVNI a été déjà proposée par maints chercheurs, dont M. Jacques Vallée ("Chroniques des Apparitions Extra-Terrestres"), à qui l'ufologie doit beaucoup. Mais chacun d'eux s'est appuyé sur des relations ISOLEES, dans l'espace comme dans le temps, pouvant être facilement réfutées par nos détracteurs habituels. Les " vagues d'OVNI du Passé " sont rares, et celle de Nouvelle-Zélande en 1909 est certainement UNIQUE en son genre pour les raisons qui ont été présentées et développées dans cet article.



UNE ESCADRILLE D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES PHOTOGRAPHIEE AU-DESSUS DE MONTREAL LE 5 AOUT 1973 : RAPPORT D'ENQUETE ET ANALYSE DE L'OBSERVATION

(CE CAS A DEJA ETE PRESENTE DANS LE PREMIER NUMERO D'U.F.O QUEBEC, EN 1974, SUITE A
DE NOUVELLES ANALYSES, PLUS DETAILLEES, NOUS AVONS CRU BON D'OUVRIRE A NOUVEAU CET
IMPORTANT DOSSIER ...)

Suite à la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous reproduisons ici le rapport d'enquête et l'analyse de l'observation, ainsi que de la prise de photos, d'une escadrille d'OVNI.

Le rapport préliminaire de cette observation a déjà été publié dans le premier numéro de UFO-QUEBEC, en mars 1974, et, depuis ce temps, nous avons eu l'occasion de consulter des spécialistes en matière d'analyse photographique. Nous reproduisons ci-joint les rapports d'analyse de deux d'entre eux.

En plus des nombreux lecteurs de UFO-QUEBEC, plusieurs groupements d'étude nous ont demandé s'il y avait eu de nouveaux développements sur l'affaire.

Nous allons d'abord reprendre le rapport d'enquête, tel que publié en 1974, puis nous parlerons des analyses, en les confrontant, et, à la fin, vous trouverez nos commentaires.

RAPPORT D'OBSERVATION : Fiche Technique

Date de l'observation : 5 août 1973.

Heure : 6 h 00 du matin.

Conditions atmosphériques : ensoleillé, 16,5° C.,
84% d'humidité, vent du
sud-est à 6 km/h.

Lieu : Montréal, Québec, Canada.

Caméra utilisée : Argus Cosina STL 1000, numéro de
série : 0401150.

Objectif : Cosina Auto No. 728021.

Vitesse : 1/1000; ouverture : 4-5,6.

Filtre : Vivitar 49 mm skylight type 1A.

Film : Kodak type 160 diapo couleur

L'EVENEMENT

La photographie en question, montrant une escadrille d'au moins dix OVNI survolant la Rive Sud de Montréal, a été prise le 5 août 1973. Le témoin, Michel Imbeault, à cette époque étudiant à Montréal, était en route avec un ami, tôt le matin, pour photographier avec son appareil nouvellement acquis les îles de l'EXPO 73. Michel Imbeault était en train de prendre des photos quand, tout à coup, il aperçut une série de lumières très brillantes venant du sud-ouest et allant vers le nord-est. Il eut juste le temps de prendre une photo que déjà la " chaîne " de lumières disparaissait à l'horizon. Pendant cette observation, il n'entendit aucun son. Près du point d'observation, se trouve le camp militaire de Longue-Pointe. En novembre 73, Michel Imbeault a montré cette photo à son professeur, Marc Leduc, enquêteur et actuel directeur de UFO-QUEBEC, qui a aussitôt réalisé l'importance de ce document photographique exceptionnel.

Avant-propos concernant l'analyse effectuée par William H. Spaulding.

Nous avons transmis ce dossier au " CIVILIAN AERIAL PHENOMENA RESEARCH ORGANIZATION ", Ground Saucer Watch, à Phoenix, en Arizona, Etats-Unis.

Ce groupement est dirigé par William H. Spaulding, qui est en même temps le directeur de l'Etat de l'Arizona pour le groupement américain MUTUAL UFO NETWORK. Spaulding est bien connu dans le milieu ufologique pour son analyse avant-gardiste, utilisant les techniques d'analyse les plus modernes. L'utilisation de cette technique par Spaulding et par son coéquipier Fred Adrian, consultant photographique du GROUND SAUCER WATCH, est cependant hautement critiquée par de nombreux spécialistes, et notamment par un astronome bien connu.

LA PHOTOGRAPHIE DE L'ESCADRILLE D'OVNI, MONTREAL, 5 AOUT 73

par : William H. Spaulding, directeur du GROUND SAUCER WATCH, et par Fred Adrian, conseiller photographique du G.S.W. Copyright 1977, G.S.W. Inc.

Une seule diapositive, montrant une soi-disant formation d'objets volants non identifiés (OVNI) a été envoyée par M. Wido Hoville, Président et enquêteur de UFO-QUEBEC, pour fins d'analyse et évaluation photographique par ordinateur.

L'image contient des données d'un avant-plan et d'un arrière-plan (" foreground " et " background "), comme par exemple : le soleil et des étoiles (2) dans le ciel matinal, et un arbre dans la proche proximité du témoin et de sa caméra.

Une série de lumières brillantes, en courbe légère, est visible, de manière prédominante, sur la photo en question. DO au fait que la photo a été prise à l'aube et au fait qu'elle contient les données ci-haut mentionnées, cette image se prête admirablement à la technique d'évaluation sur ordinateur.

Les techniques suivantes d'analyse sur ordinateur ont été utilisées :

- 1- Mise en valeur des contours.
- 2- Séparation des couleurs.
- 3- Mise sur ordinateur.
- 4- Analyse de distorsion PIXEL (cellule de l'image); essais de distorsion de l'image.

Conclusions

L'équipe de recherche photographique (3) est venue à la conclusion unanime que les images anormales sont le produit d'une mauvaise interprétation d'un objet conventionnel. Nous croyons que les images peuvent être attribuées à une lumière pulsante rotative (" strobe light ") d'un avion militaire ou commercial de grande dimension.

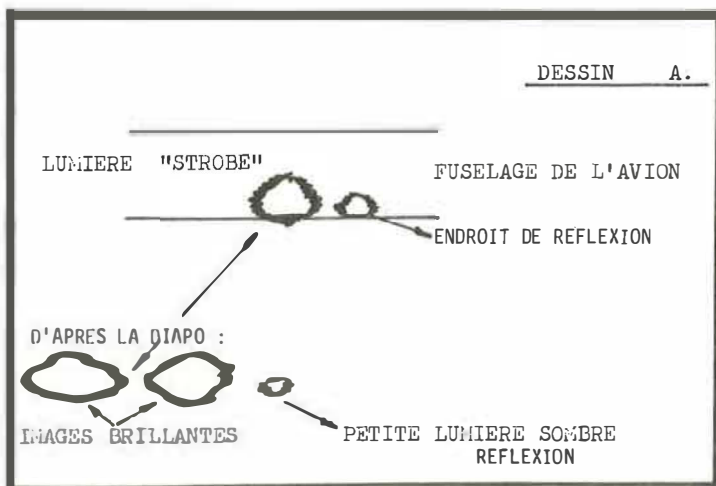
Les faits suivants supportent cette hypothèse :

- 1- Ou le témoin ne dit pas la vérité ou il y a une erreur typographique concernant les données du temps d'ouverture. Car il est photographiquement impossible d'exposer la diapo au degré de densité telle que soumise à l'analyse durant un temps d'ouverture de 1/1000 de seconde.
- 2- Pour reproduire les résultats photographiques, on devrait exposer le film de 30 à 90 secondes, ceci basé sur les conditions d'environnement et du film de la caméra utilisé.
- 3- Le halo dans la partie haute de la photo est une réflexion du soleil.

4- Toutes les étoiles (2) dans la partie du ciel ont des tracés allongés, tous ont la même longueur, ce qui confirme le temps d'ouverture tel que noté sous l'item No. 2.

5- Les images non identifiées couvrent un tracé intermittent de 13 degrés angulaires. Puisque le tracé n'est pas une ligne solide, la source de lumière doit de ce fait être de type pulsant.

6- La réflexion en avant de chaque image non identifiée pourrait être une lumière réfléctée à partir de la superstructure d'un avion de grande dimension (Voir Dessin A).



7- Etant donné que la plupart des lumières de type "strobe" pulsent de manière non-synchrone, et étant donné que l'objet non identifié a traversé le ciel dans une trajectoire légèrement courbée, les objets non identifiés peuvent être facilement groupés le montre la diapo.

8- L'angle d'observation ne peut être en aucun cas de 65° , mais doit plutôt être moins de 20° à partir de l'horizon. Ceci a été vérifié en utilisant l'heure du jour, la date, l'azimut du soleil en comparaison avec l'élévation des objets non identifiés.

Voilà donc le verdict de William Spaulding et de son "équipe" (3). Mais les choses ne se limitent pas seulement à cela, et nous reproduisons ci-dessous les commentaires de Monsieur Colman VonKevickzky, de INTERCONTINENTAL UFO RESEARCH AND ANALYTIC NETWORK, à Jackson Heights, Etat de New York, Etats-Unis, ainsi que nos propres commentaires sur les deux analyses

REPONSE SUR L'ANALYSE FAITE PAR LE G.S.W. AU SUJET DE LA PHOTO D'UNE ESCADRILLE D'OVNI PHOTOGRAPHIEE A MONTREAL, LE 5 AOUT 1973.

par : Colman VonKevickzky, ICUFON

" Cher Wido,

J'accuse réception de ta lettre, concernant la photo de Michel Imbeault, prise au-dessus de Montréal le 5 août 1973, ainsi que de la copie du rapport d'analyse de William Spaulding, du GSW, et concernant cette affaire.

Je dois dire que l'analyse du GSW est un résultat sommaire exécuté par nos deux experts en évaluation photographique sur ordinateur, et cette analyse, de plus, prouve que les deux ont un manque complet de connaissances en évaluation photographique. Voici pourquoi :

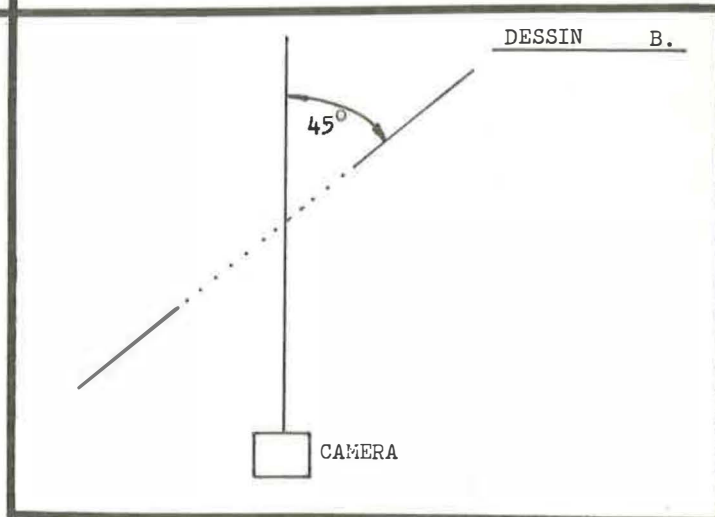
1- Sur un avion, les lumières de type "strobe" sont généralement placées sur l'avant et sur l'arrière du fuselage, au nombre de 3, et sur les bords des ailes, au nombre de 2. Elles forment une croix et non une ligne droite. Les avions de plus grande dimension ont plusieurs feux de position.

2- Concernant le temps d'ouverture : j'accepte le temps d'ouverture de $1/1000$ de seconde ou peut-être de $1/500$ de seconde. Avec un film de type 160 ASA, et en prenant en considération les dires de Spaulding, c'est-à-dire une ouverture de $1/60$ ou $1/90$ seconde, cela se traduirait inévitablement par une sur-exposition. En effet, la diapo est sous-exposée car le ciel est tellement foncé qu'il ne produit presque pas de couleur. L'expert en photographie du GSW, M. Adrian, ne semble avoir aucune connaissance sur le fait qu'une diapo est "réversible" (négatif-positif), et que le ciel foncé veut dire sous-exposition.

3- Est-ce que le halo dans le haut de la diapo est une réflexion du soleil ? Si M. Spaulding avait vraiment analysé la distortion PIXEL, il aurait trouvé que l'anneau de Newton n'est pas une réflexion, mais le résultat de la réfraction de la lumière à travers le système anastigmat de la caméra !

4- Des étoiles au lever du soleil ? Vous n'avez pas besoin d'avoir un diplôme d'astronome pour constater que cette affirmation est complètement fautive : sortez et allez voir ! Mais, qui sait ? Peut-être peut-on voir les étoiles au lever du soleil au-dessus du quartier-général du GSW ! Laissez-moi rire; le grand expert en "pixelisme" prend les grains de poussière sur le papier photographique de la diapo pour des étoiles dans le ciel ! Vraiment magnifique !

5- Le resserrement graduel des objets n'est pas une distortion mais au contraire un effet de la perspective qui indique la troisième dimension... c'est-à-dire la profondeur. En effet, c'est la seule preuve que la formation venait en direction de la caméra et avait un angle de 45° de la ligne droite à travers celle-ci (Voir Dessin B).



6- L'angle d'observation et l'analyse de celle-ci par Spaulding est une autre erreur capitale. 20 degrés peut être l'azimut du soleil mais en aucun cas celui de la formation !

7- Les objets (images) montrent une distribution uniforme de la densité de la lumière et n'ont rien à voir avec une lumière du type "strobe".

Voilà donc ce que Colman VonKevickzky avait à dire sur l'évaluation photographique sur ordinateur du GSW.







Voici maintenant l'analyse photomicroscopique du ICUFON.

ANALYSE PHOTOMICROSCOPIQUE D'UNE ESCADRILLE D'OVNI

par : Major retraité Colman S. VonKevickzky MMSE
(Master of Military Science and Engineering)

Est-ce que la " chaîne de lumières " ressemble à une distortion de la lentille ?

Explication du Code

	CENTRE DU NEGATIF/POSITIF
	SOURCES DE LUMIERE SUR L'IMAGE
	ENDROIT OU DEVRAIENT SE TROUVER LES PROJECTIONS DE REFLEXION DE LENTILLE-VIDE
	ENDROIT OU DEVRAIENT SE TROUVER LES PROJECTION DE REFLEXION DE LENTILLE DE LA FORMATION
	CENTRE DE LA FORMATION,PROJETEE A 90 DEGRES - S'IL Y AVAIT REFLEXION DE LENTILLE ELLE DEVRAIT SE COUPER A TRAVERS LE CENTRE DU SOLEIL
	L'ANNEAU DE NEWTON

© copyright by ICUFON

L'analyse photographique de la diapo est en rapport direct avec les données du photographe/témoin. La photo montrant les objets brillants a probablement été obtenue avec 1/1000 de seconde d'ouverture et a 4-5,6 d'ouverture en photographiant contre le lever du soleil. La légère sous-exposition s'identifie par le ciel assez sombre, qui présente un certain contraste avec la brillance de la " chaîne de lumières ".

L'image est légèrement "défocalisée", ce qui est probablement dû au fait que le témoin a été surpris par l'observation qu'il devait par la suite photographier hâtivement.

Quelle est l'origine du phénomène de réflexion de lentille, celle qui a confondu tant de savants, enquêteurs d'OVNI et évaluateurs photographiques ?

Des sources de lumière intense, comme par exemple le soleil, la Lune, les corps célestes, les sources de lumière électrique ou autre, qui sont photographiées directement ou indirectement (à contre-jour) à travers une lentille optique, sont à l'origine de ce phénomène, car elles reflètent l'image sur la lentille frontale ou sont renvoyées sur elles-mêmes, indirectement, à partir de l'anneau de fixation.

Durant le temps d'ouverture en diagonale, les réflexions de la lentille sont projetées, et il en résulte une deuxième image non-existante sur le négatif (Voir Volume 3, numéro 8, page 19, de CANADIAN UFO REPORT). Cette deuxième image, non-existante, de la lueur de l'objet photographié est toujours projetée diagonalement à travers le système anastigmatique de la lentille, et ces images sont situées à distance égale du centre du négatif.

Quand la source de lumière est reflétée par d'autres moyens, comme par exemple à travers le viseur, la réflexion de la lentille est aussi reproduite en diagonale, et a une apparence variée, telle qu'on peut l'observer souvent sur un écran de télévision.

Les réflexions de lentille sont complètement invisibles pour le photographe. Une réflexion de lentille est généralement une surprise seulement quand on a développé le film. Ceci constitue la raison principale pour laquelle la " chaîne de lumières " ne peut être attribuée à une réflexion de lentille, surtout aussi à cause du fait que la photo elle-même, sans l'escadrille —ciel vide, arbres en bas de l'image— ne présente aucun intérêt photographique pour le témoin. La deuxième preuve constitue le fait que le témoin a pris la photo sans prendre en considération le fait que le soleil brillait directement dans la caméra, car le témoin n'avait pas le choix durant la prise de vue, dû au fait que la formation passait très rapidement dans le ciel matinal.

Si l'on applique les règles concernant la réflexion de lentille (Photo 1), on trouve :

- 1- Que le soleil et les trois lampadaires, au bas de la photo, auraient dû produire une réflexion de lentille diagonalement sur le haut de la photographie, au-dessus de la ligne horizontale.
- 2- Que l'image renversée de la " chaîne de lumières " aurait dû se projeter diagonalement au-dessus de la formation.
- 3- Qu'en mettant de côté les règles des items 1 et 2 ci-haut mentionnés, et en prenant en considération seulement la relation géométrique du soleil et de la " chaîne de lumières ", alors l'axe vertical de la formation devrait pointer vers le centre du soleil. Il est à noter que la caméra du témoin, du type Argus-Cosina équipée d'une lentille Vivitar, a été corrigée à l'usine contre les réflexions. Ceci est prouvé par la légère courbe visible de l'anneau de Newton dans la partie supérieure de la photographie. Cette courbe est le résultat de la réfraction très forte du soleil dans la caméra.

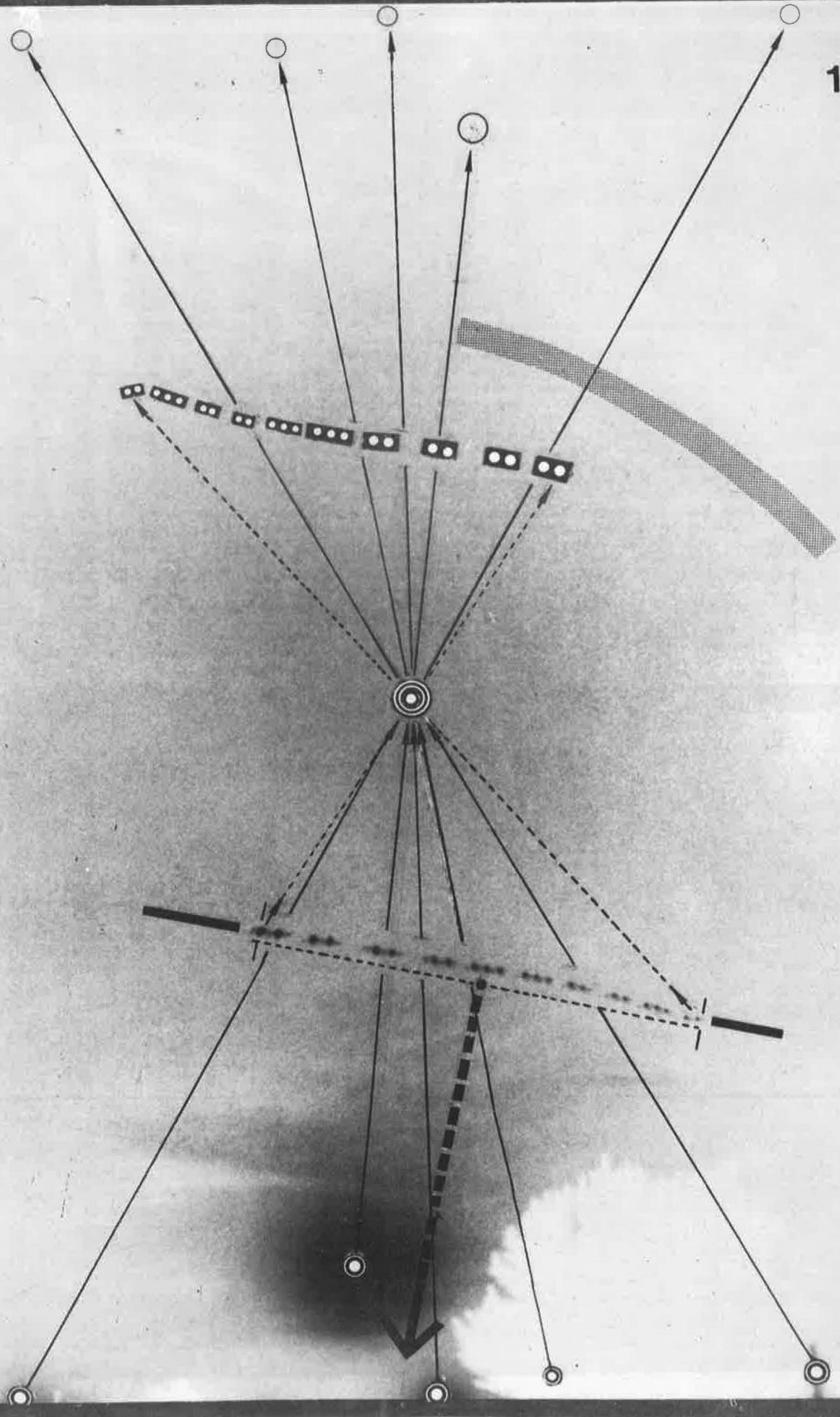
4- L'analyse photomicroscopique de la diapo avec un degré d'agrandissement de 100 fois (Photo 3) présente une distribution uniforme du grain de surface de l'émulsion de la diapo-couleur. En examinant l'épreuve photographique, nous n'avons trouvé absolument aucune indication quant à une éventuelle manipulation, duplication, ou surimpression sur l'arrière-plan de la diapo-couleur examinée.

Pour fin de comparaison et pour réfuter la théorie de la réflexion de lentille, nous présentons la photographie d'une autre escadrille (Photo 4), qui a été photographiée par un astronome amateur à l'aide d'une caméra équipée d'un télé-objectif de 150 mm. Cette photographie a été prise le 7 janvier 1974, à 20 H 45, à 70 km au sud de la ville de Lyon, plus exactement à Saint-Vallier-de-Thiez, en France.

Cette photographie illustre 6 ensembles de 2 ou 3 objets chacun, en formation échelonnée au-dessus d'une rangée de montagnes. Nous rejetons ici toute spéculation concernant une coïncidence, dû au fait que chaque ensemble consiste en 2 ou 3 boules brillantes. (Voir les agrandissements microscopiques des boules de l'escadrille gauche - escadre 5 - tel que clairement vérifiable sur la photo prise au-dessus de Montréal (Photo 2). Cette diapo a été prise 6 mois avant la photo prise en France.

Les conclusions de ICUFON sont :

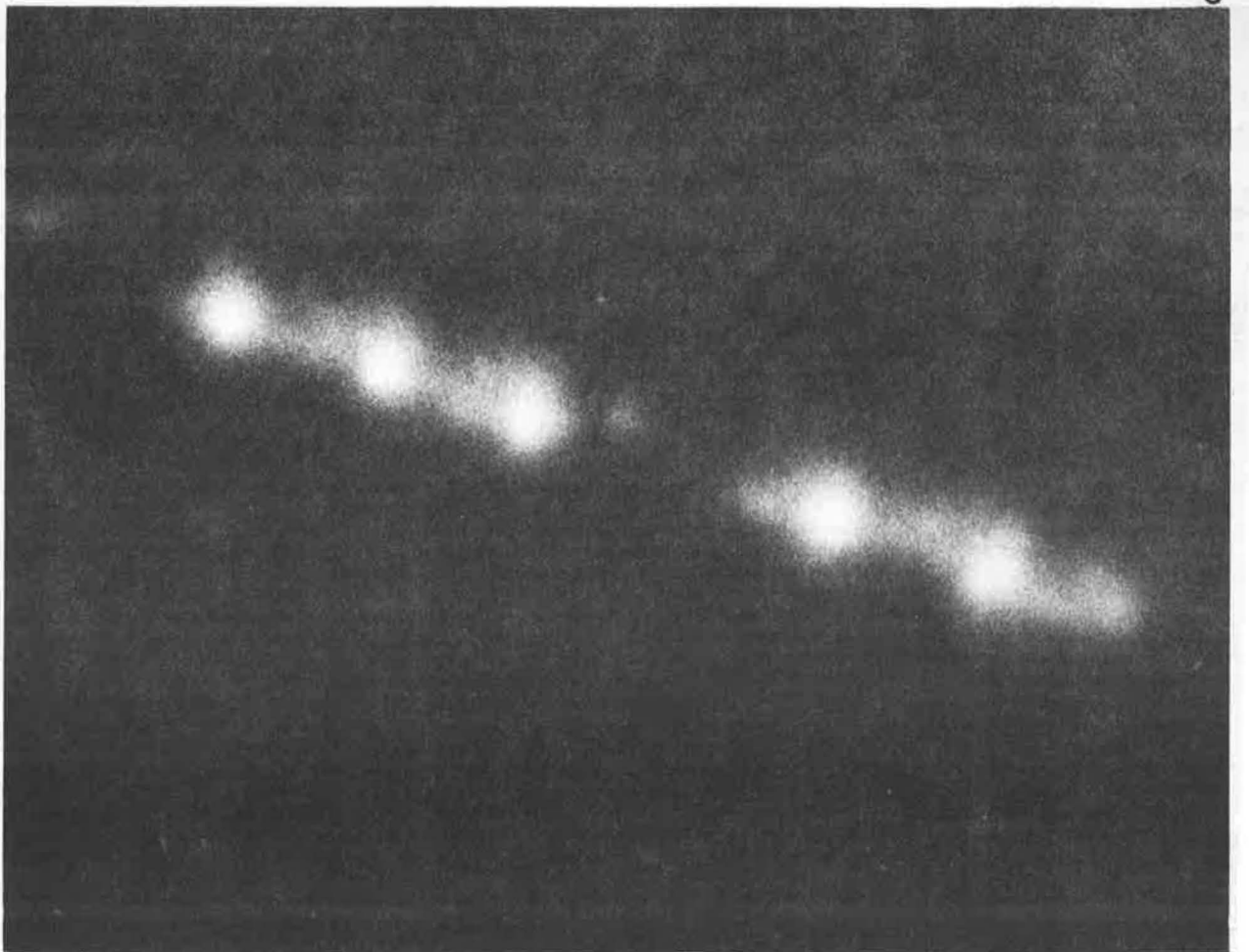
La " chaîne de lumières " photographiée à Montréal représente une formation réelle d'objets volants non identifiés (OVNI);

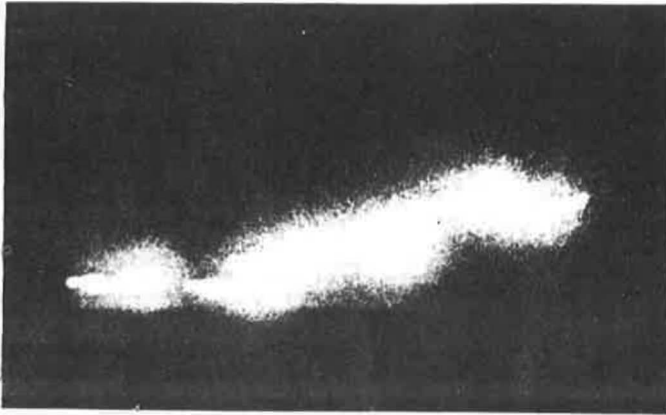




2

3





4

Les deux photographies montrant les escadrilles photographiées au-dessus des deux Continents prouvent l'existence de véhicules de forme ronde, qui émettent de fortes radiations de lumière;

Ces véhicules semblent être pilotés par une certaine intelligence, qui est d'origine inconnue;

Par le fait même nous rejetons toute polémique sans fondement qui prétend qu'il s'agit dans les deux cas d'IFOs (" Identified Flying Objects ", ou Objets Volants Identifiés).

COMMENTAIRES DE WIDO HOVILLE

Il va sans dire, et le lecteur averti va facilement le constater, que l'analyse effectuée par le GSW n'a aucune valeur scientifique.

Nous n'avançons pas ceci à la légère, ni non plus pour prouver absolument l'authenticité de ladite photo.

Ayant personnellement rencontré William Spaulding lors de la conférence du CENTER FOR UFO STUDIES, à Chicago, au début du mois de mai 1976, et ayant assisté à la conférence où il démontrait l'analyse photographique par ordinateur, j'avais un très grand espoir d'avoir enfin trouvé un expert pour analyser avec compétence des photos d'OVNI. Cet espoir, hélas, s'est rapidement envolé en apprenant, par l'entremise de l'actuel éditeur du MUFON (4), M. Richard Hall, que Spaulding avait analysé et réfuté la fameuse photo de Santa Ana, en Californie, qu'il avait "démoli" la majorité des "cas-photos" qui, jusqu'alors avait résisté à toute explication, entre autres la photo prise à Redona, Arizona, et celle de l'humanoïde de Falkville, Alabama, etc.

Entretemps, cependant, j'avais soumis la photo de Michel Imbeault, et j'attendais avec impatience sa réponse.

Grande fut ma surprise quand, finalement, j'ai reçu son analyse faite par ordinateur. Et mon étonnement fut encore plus grand quand j'ai constaté que Spaulding réfutait la photo de Imbeault avec des arguments absolument ridicules et totalement inacceptables.

Peut-on prendre Spaulding, et son "équipe", au sérieux(3), quand on lit que celui-ci voit des étoiles sur ladite photo, et ceci au moins 10 à 15 minutes après le lever du soleil.

Doutant d'abord de moi-même concernant cette affirmation, j'ai appelé mon contact au planétarium Dow de la Ville de Montréal, M. J.-A. Dumas, astronome, et lui ai exposé mes griefs; celui-ci se mit à rire !

Ayant récemment conversé avec un astronome de renommée mondiale, qui est impliqué dans la recherche ufologique, de passage à Montréal, celui-ci me confirmait que la technique appliquée par Spaulding et par son "équipe", était sans grande valeur pour la recherche qui nous concerne.

Après avoir pris connaissance de " The Travis Walton Experience " (6) , et après avoir constaté le comportement bizarre de Spaulding durant l'enquête de ce cas, on doit en venir à une seule conclusion : que le directeur du GSW montre une grande incompétence non seulement du côté de l'évaluation photographique mais aussi en ce qui concerne l'enquête ufologique en général.

Le texte de Colman VonKevickzky laisse aussi à désirer en ce qui concerne les passages hors-analyse. Il a cependant fait une excellente analyse photographique de ce cas, ainsi qu'une très bonne critique de l'analyse de Spaulding, mais les commentaires habituels de Colman (tels que la " Galactic Task Force " dont nous n'avons pas parlé ici, étant en dehors du cadre de cette analyse), sont à mon avis des affirmations purement gratuites.

Colman VonKevickzky ferait beaucoup mieux de laisser de côté ces remarques car il obtiendrait de ce fait une plus grande crédibilité.

A notre avis, le cas Imbeault a résisté à toute explication depuis son observation en 1973 et jusqu'à aujourd'hui. Certains ont avancé qu'il s'agissait d'un avion, comme Spaulding. Nous avons vérifié avec les lignes d'approche des deux aéroports de la région, celui de Dorval et celui de Saint-Hubert, qui est utilisé par l'Armée Canadienne. Aucune ligne d'approche des deux aéroports ne suit le fleuve Saint-Laurent à cet endroit.

L'approche pour Dorval se fait selon la direction du vent au-dessus de Montréal-Est en survolant l'EXPO et le fleuve en diagonale; l'autre approche est effectuée du côté ouest du Mont-Royal, au-dessus de la gare de triage des Chemins de Fer Canadiens. Quant à Saint-Hubert, les lignes d'approche sont bien trop éloignées pour notre cas.

De plus, tout le monde le sait, l'aéroport de Dorval a une limite de bruit pour tout envol ou atterrissage entre 23H00 et 7 H 00 du matin. On s'imagina mal un avion géant survolant l'une des zones les plus denses en population dans toute la Province de Québec, à 6 heures du matin, depuis Châteauguay, en direction de Sorel, juste au-dessus du fleuve.

Nos commentaires se terminent ici. Nous désirons exprimer toute notre gratitude à M. Colman VonKevickzky pour avoir analysé ce cas et de nous en avoir transmis les résultats, ainsi que les photos que nous reproduisons dans ce numéro de UFO-QUEBEC.

Quant à Spaulding, Hé bien, nous avons payé une certaine somme pour l'analyse, et nous sommes quittes.

Références :

- (1) MUTUAL UFO NETWORK (MUFON), 103 Oldtown Road, Seguin, Texas 78155, U.S.A.
- (2) Absurdité; voir les conclusions de VonKevickzky.
- (3) Cette "équipe" est constituée en fait par 2 hommes seulement : William Spaulding et Fred Adrian.
- (4) Voir " THE MUFON UFO JOURNAL ", No. 109, décembre 1976, dernière page.
Et " L'ARGUS DES PHENOMENES SPATIAUX ", tiré à part, No. 1/1-7-1978,
" FALKSVILLE NEWS ", publié par le C.E.R.P.I.,
Mont Saint-Lambert, 2 BTE 27 - 1200 Bruxelles,
Belgique.
- (5) Photo d'escadrille publiée dans le " PARIS MATCH ", du 2 février 1974.
- (6) " THE WALTON EXPERIENCE ", publié par :
Berkeley Books, New York, N. Y., U.S.A.,
No. 0-425-03675-8, \$ 1.95, mars 1978.

Wido Hoville

Ces OVNI qui n'existent pas !

En bref : Cet article a pour but d'inviter les enquêteurs amateurs (ils le sont tous) à la prudence. Il soutient que les auteurs qui expriment des critiques sur la nature d'une partie des rapports d'OVNI publiés sont justifiés. Il fournit des exemples de méprises évitées par l'enquête. Il illustre l'incidence néfaste que peut avoir la publication induite d'un cas sous l'appellation " Cas d'OVNI ".

Des chercheurs choqués

Si Michel Monnerie n'existait pas, un autre aurait probablement écrit un volume identique (1). Son livre n'est que l'expression (une de plus) des frustrations et insatisfactions qu'éprouvent les chercheurs et les observateurs de notre domaine de recherche. L'auteur est maladroit, quoique bien intentionné. Il ne convient pas de l'assimiler à Condon, Klass et compagnie.

Entre autres, Monnerie s'attaque à la qualité des cas. On ne peut le blâmer car il y a une diffusion de cas qui ne le méritent pas. Si Monnerie est choquant, c'est qu'il donne l'impression de mettre en doute l'ensemble des cas publiés. Cela est dû, je l'espère, à une maladresse de sa part; il utilise, en fait, un mauvais " grossissement ", ou il oriente mal son oculaire.

J'associe son effort à celui de Hynek parce que ce dernier, aussi bien intentionné, a su braquer son objectif d'une manière profitable. Hynek s'est détaché de cette masse de cas de valeurs très inégales et s'est concentré sur les meilleurs, et plus précisément sur la manière de les produire. C'est ce que Monnerie ne fait pas. Il doute.

Monnerie fait partie d'un groupement spécialisé; il sait bien qu'un rapport d'un témoin sincère ne devient pas pour autant un cas d'OVNI. Hynek le sait bien aussi et c'est ce qu'il ne manque pas de souligner à tous ceux qu'il rencontre. Hynek a le grand avantage, comme auteur, de prétendre que de bons cas conduisent à un fondement de science.

Derrière les enquêteurs, il y a les compilateurs, les penseurs. Ceux-là construisent des hypothèses qui actuellement sont fondées sur de bons cas... et sur de mauvais.

Monnerie choque un peu ses lecteurs. Hynek est choqué du manque de rigueur dans les enquêtes et les penseurs se fâchent les uns contre les autres, les uns s'appuyant sur des cas sans suffisamment de distinction, et les autres refusant absolument de s'y fier.

Des témoins systématiques

Nous recevons des appels téléphoniques plus nombreux et du courrier plus abondant, mais comme le dirait Spehner : " un feu de paille "; en même temps, le film " Rencontres du Troisième Type " venait de sortir sur nos écrans, à Montréal, dans sa version française (mai-avril 1978).

Pas une revue, pas un journal, pas un seul canal de télévision, pas un seul poste de radio l'a ignoré. A cette époque de l'année, la température devient plus clémente et la population remet le nez dehors plus souvent, mais aussi au cas où...

Evidemment, UFO-QUEBEC a eu plus de pain sur la planche. C'est que les gens nous cherchent. Ils nous trouvent par des intermédiaires, en appelant les médias, en consultant la Société d'Astronomie, en questionnant le planétarium Dow, en s'enquérant auprès de divers services publics, que nous remercions tous, d'ailleurs, en cette circonstance...

Les témoins se présentent et s'expliquent. Ils ont vu quelque chose d'extraordinaire et veulent aider la recherche ou se faire expliquer ce qu'ils ont vu. Choisissons 3 cas d'observation qui sont rattachés intimement, bien que les témoins soient distincts.

Le premier cas date du 26 avril 1978, à 23 H 00 environ, à Longueuil, et comprenant deux témoins. Le second cas est à la même date et à la même heure et comprend 3 témoins qui, de Montréal, voyaient la chose vers Longueuil. Le troisième cas a lieu aussi à la même date et à 22 H 00 environ, à Laprairie, tout près de Longueuil, et inclut 2 autres témoins.

L'enquête : Premier Cas

Guy Tardif, photographe de UFO-QUEBEC, a eu connaissance du cas en lisant Le Journal de Montréal du 1^{er} mai 1978. Les témoins y racontaient leurs observations. Dans le même article de Serge Labrosse, on précisait que deux policiers avaient refait le trajet sur lequel les deux témoins prétendaient avoir été suivis. Les policiers affirment qu'il s'agit de la Lune.

Nous avons rencontré les témoins. Le soir de l'observation, ils revenaient de Boucherville vers Longueuil par la route 20, le Parc Industriel, la rue J.-P. Vincent et le Chemin du Lac.

Ils ont d'abord remarqué la Lune, mais tout de suite ils ont trouvé cette Lune étrange.

Avec eux, nous avons retracé le trajet sur du papier et déterminé à chacun des points du trajet la direction de l'auto et de l'objet, les arrêts, l'altitude présumée, la distance présumée et l'aspect de l'objet.

Dans ce travail, les témoins ont précisé les approches, les courbes parallèles, la base sombre, les altérations de couleurs, les repères du paysage. Toutes ces indications ont permis à Guy Tardif de faire son expérience; lisons donc son rapport.

" Un mois plus tard, un soir de pleine Lune, vers 23 H 00, je refais le trajet dans les deux sens. Les coordonnées de l'objet à partir de l'interview :

± 230 degrés; les coordonnées de la Lune lors du trajet :

± 230 degrés. Je trouve la coïncidence un peu forte et, comme l'ont dit les témoins, je vois très facilement la Lune, comme ils voyaient l'objet, sans pencher la tête tout au long du trajet. Je la vois à travers les arbres du petit bois, comme les témoins l'ont précisé pour l'objet et immédiatement sous la cime de ces arbres. Les coïncidences sont toujours fortes.

J'arrive à la maison, que la chose a survolé à moins de 50 pieds d'altitude, et la Lune crée la même illusion. Je fais quand même l'effort de questionner le propriétaire qui n'a rien remarqué d'anormal le soir du 26 avril 1978, vers 23 H 00.

Plus loin, je stoppe la voiture, là où les témoins l'avaient fait. La Lune s'arrête aussi, comme l'avait fait l'objet. Je me mets en route, et la Lune me suit. Je tourne sur la transversale empruntée par les témoins, la Lune s'éloigne comme pour garder ses distances et, simple coïncidence, c'est ce que les témoins ont décrit. Je recule et la Lune semble se rapprocher; l'illusion me donne l'impression d'être épié.

Par la suite, la Lune se conforme en tous points avec l'objet du récit des témoins.

Je me rends à pied vis-à-vis de la fenêtre de la chambre arrière des témoins et, à ma grande surprise, j'aperçois la Lune resplendissante de beauté, qui se détache des maisons voisines. Elle se moque de moi.

Il faut dire que la dame du couple témoin avait insisté sur le fait que depuis qu'elle habitait là depuis 5 ans elle n'avait jamais vu la Lune par cette fenêtre...

Si la pleine Lune du soir de l'observation était assez grosse et orangée comme cela se produit parfois, il se peut qu'elle convienne à l'aspect de l'objet des témoins. La Lune éclairait le sol du stationnement à l'arrière de la maison, comme les témoins l'ont dit de l'objet.

Les témoins décrivent l'objet comme étant un ovale orangé foncé du côté gauche et plus pâle du côté droit avec une base bleue.

Je vois la Lune ovale et orangée, déformée et molle par l'effet des couches atmosphériques. Elle est foncée à gauche et pâle à droite. Des nuages ont pu ajouter la coloration bleue à la base. "

L'Enquête : Second Cas

A la suite de l'article dans Le Journal de Montréal, des lecteurs se sont empressés d'écrire au couple témoin ci-dessus. Nous avons une lettre et en reproduisons les points essentiels :

" Je prends la peine de vous écrire parce que ma femme, mon pensionnaire et moi avons vu ce phénomène... c'était une brillante inaccoutumée... une étoile étrange... s'est déplacée d'est en ouest pour disparaître... "

Nous avons tout de même voulu vérifier et voici des commentaires supplémentaires dans une seconde lettre :

" Un peu avant nous étions à considérer le beau clair de Lune qui se préparait... on a ensuite vu ce que l'on a cru être un avion, mais d'une lueur orangée... on aurait dit une planète... stable... J'allais quitter la fenêtre car cette lueur que je voyais en direction de Longueuil, là où il y a beaucoup d'avions, m'inquiétait... L'étoile se déplaça d'est en ouest, un peu, et disparut... "

L'essentiel à remarquer, c'est que l'objet des premiers témoins n'est pas celui des seconds. Ces derniers témoins voient la Lune mais s'intéressent à autre chose. Cette autre chose a tout à fait l'allure d'un avion vu à 10 milles de distance vers Saint-Hubert, au delà de Longueuil.

L'Enquête : Troisième Cas

A la suite du même article du même journal, un autre couple de témoins a très aimablement désiré ajouter un récit à celui du premier couple.

Ce même soir du 26 avril 1978, vers 22 H 00, ils ont vu 6 lumières en ordre horizontal à basse altitude, sous le niveau de passage des petits avions.

Les 6 lumières ont lentement changé de position pour prendre un ordre vertical, et finalement deux d'entre elles se sont éteintes pour laisser les 4 dernières en formation de carré.

Ces lumières ont modifié leur structure géométrique grâce au mouvement de la voiture des témoins; lorsqu'ils se sont immobilisés, les lumières se sont aussi immobilisées.

Nous avons reproduit ces figures à l'aide des lumières de deux grandes tours situées à proximité du terrain de golf de Laprairie, et en suivant le chemin que les témoins avaient suivi.

La méprise est évidente dans ce cas également.

Mise en garde

Les témoins sont convaincus de l'étrangeté de ce qu'ils ont vu. Est-il possible qu'ils se trompent tous ? Nos conclusions, négatives, sont alors mal reçues.

Le fait est que leurs témoignages sont sincères mais qu'ils sont empreints d'émotion. La dame du premier cas a fait des cauchemars; le monsieur du second cas soutient que la Bible corrobore ce qu'il a vu; et la dame du troisième cas n'aurait pas voulu, même pour tout l'or au monde, descendre de la voiture lorsqu'ils se sont momentanément arrêtés.

Mais, en dehors de la ferveur des témoins, les faits ne résistent pas à l'enquête, qui ne fut pas simplement l'enregistrement des dépositions mais une vérification sur la base d'une explication simple.

Si nous conservions ces cas, nous donnerions à toute une cohorte de détracteurs l'outil qui leur permettrait de démolir la matière première de la recherche ufologique.

Pourtant, il existe beaucoup de cas qui aboutissent dans les fichiers et qui proviennent des journaux régionaux... sans plus de vérification...

La conservation de ces cas, qui ne le méritent pas, a des conséquences sérieuses. A partir des caractéristiques des " OVNI " de ces cas sont construites des hypothèses diverses vouées à l'impasse ou favorisant la plus complète confusion. Songez à la Lune du premier cas : elle deviendrait un cas parfait d'exemple de mimétisme d'un OVNI se cachant sous l'apparence de la Lune. Ne riez pas : le mimétisme est une hypothèse soutenue et soutenable, si une enquête a montré qu'il ne s'agissait pas réellement de l'objet du mimétisme lui-même. Vous trouverez le phénomène du mimétisme, avec son analyse complète, dans l'ouvrage de Méheust.

Un chercheur qui doit utiliser un certain nombre de rapports d'observations se voit contraint d'accepter le risque qu'une portion des cas qu'il utilise ne sont pas fondés. Au mieux, il choisira chacun des cas, généralement il vérifiera l'origine des cas, c'est-à-dire qu'il retracera la première publication et, s'il connaît le domaine, il considérera la bonne ou mauvaise réputation de cette source ou de l'enquêteur.

Je suis personnellement persuadé que l'impasse actuelle de nos recherches, la faiblesse des hypothèses, les crises de scepticisme des chercheurs prennent naissance dans le fait que trop de cas furent publiés et utilisés, et qui ne le méritaient pas. Mais, je ne sais pas combien...

Références : " ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ",
Michel Monnerie,
Editions Les Humanoïdes Associés, 1978.
" Les OVNI : MYTHE OU REALITE ? ",
Dr J. Allen Hynek,
Editions J'AI LU

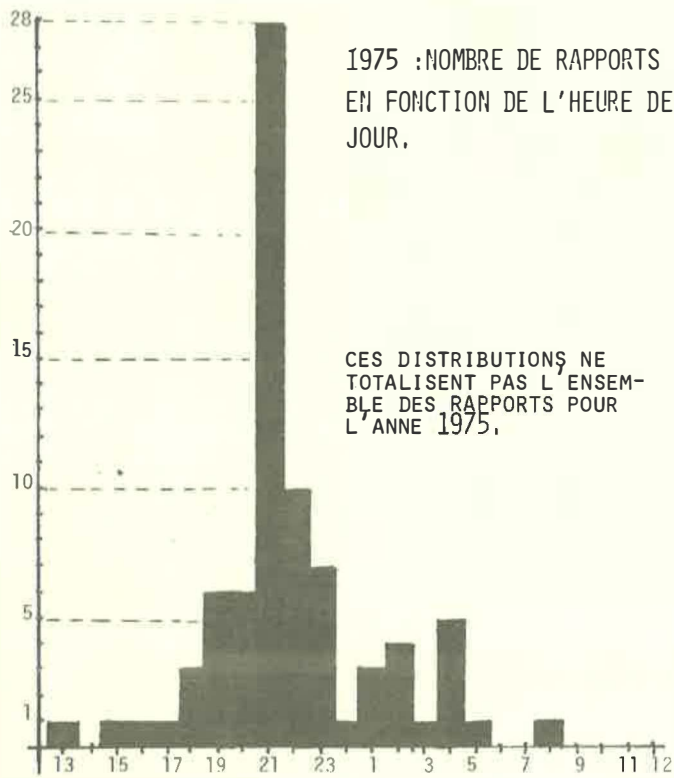
SCIENCE-FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES,
Bertrand Méheust,
Editions Mercure de France, 1978

" OVNI DANS LE CIEL DE LONGUEUIL ",
Serge Labrosse,
Le Journal de Montréal, 1 mai 1978

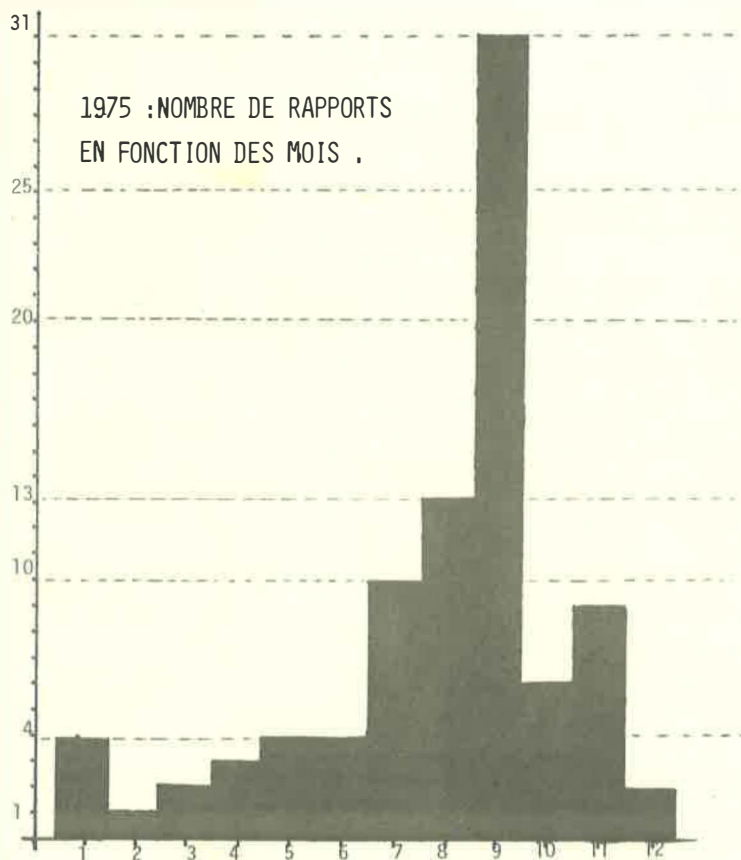
Lettre de Guy Tardif à Marc Leduc,
Longueuil, Québec, 20 septembre 1978

1 ère lettre, 2 mai 1978, Montréal
2 ème lettre, 23 mai 1978

Marc Leduc



HEURE	NOMBRE
1	3
2	4
3	1
4	5
5	1
6	0
7	0
8	1
9	0
10	0
11	0
12	0
13	1
14	0
15	1
16	1
17	1
18	3
19	6
20	6
21	28
22	10
23	7
24	1
T	80
M	3.33
E	5.9



MOIS	NOMBRE
1	4
2	1
3	2
4	3
5	4
6	4
7	10
8	13
9	31
10	6
11	9
12	2
T	89
M	7.4
E	8.2